



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8527^e séance

Vendredi 17 mai 2019, à 9 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Djani	(Indonésie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Sithole
	Allemagne	M. Schulz
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Koweït	M. Almunayekh
	Pérou	M. Ugarelli
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

19-14372 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 9 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va à présent aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Nous sommes encore une fois à un tournant dans le conflit syrien où les civils sont ceux qui payent le prix d'une guerre interminable, une situation que nous avons déjà connue : à Alep, dans la Ghouta orientale et à Raqqa. Aujourd'hui, c'est Edleb, où 3 millions de civils sont en danger. Jusqu'à récemment, le mémorandum d'accord russo-turc signé le 17 septembre 2018 avait considérablement réduit la violence dans le nord-ouest de la Syrie. Mais nous sommes aujourd'hui les témoins d'une recrudescence des hostilités sur le terrain. Si l'escalade se poursuit et l'offensive va de l'avant, nous risquons de nous voir confrontés à des retombées humanitaires catastrophiques et à des menaces pour la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi l'ONU se félicite de l'annonce faite le 15 mai concernant la création d'un groupe de travail turco-russe qui aura pour objectif de réinstaurer une cessation des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie. Cette coopération est absolument requise.

L'ONU suit avec une vive préoccupation l'intensification dangereuse de la violence dans la zone de désescalade établie dans le nord-ouest de la Syrie impliquant les forces gouvernementales syriennes, leurs alliés, des forces d'opposition armées et le groupe Hay'at Tahrir el-Cham, un groupe terroriste inscrit sur la liste établie par le Conseil de sécurité. Entre février

et mars, nous avons reçu des informations faisant état d'une reprise des raids aériens du Gouvernement syrien contre des zones situées à l'intérieur de la zone de désescalade d'Edleb, d'une intensification par Hay'at Tahrir el-Cham de ses attaques contre les forces gouvernementales à travers la ligne de front, et d'un échange mutuel de tirs de mortiers et de roquettes. Nous avons continué de recevoir des informations faisant état d'attaques lancées par Hay'at Tahrir el-Cham sur des zones contrôlées par le Gouvernement, notamment une base russe.

Le 8 mars, la Turquie, en coordination avec la Russie, a commencé à effectuer des patrouilles dans la zone démilitarisée. Nous nous sommes félicités de la coordination de ces patrouilles, ce qui a quelque peu réduit la violence. Toutefois, en dehors des heures de patrouille et des zones de patrouille, les attaques par les deux parties se sont poursuivies et se sont intensifiées considérablement à la fin du mois d'avril.

Le 6 mai, les forces gouvernementales ont lancé une offensive terrestre incluant, selon certaines informations, un appui aérien russe, ouvrant deux fronts, l'un au nord de Hama et l'autre au nord-est de Lattaquié. Au 15 mai, le Gouvernement s'était emparé de plusieurs localités dans le nord de Hama à l'intérieur de la zone démilitarisée.

La Turquie a annoncé que deux de ses soldats ont été blessés le 4 mai par des tirs d'artillerie des forces gouvernementales visant un poste d'observation turc dans le nord de Hama. Alors que les combats se rapprochaient du poste d'observation, des frappes menées par le Gouvernement syrien et la Russie ont été signalées à proximité du poste.

Depuis la fin avril, cette escalade de la violence aurait tué et blessé plus de 100 civils et déplacé 180 000 personnes. Ces bombardements aériens, y compris le largage de barils explosifs sur des zones peuplées, sont préoccupants. Les frappes aériennes, les barils explosifs et les pilonnages ont endommagé ou détruit nombre d'installations de santé et d'écoles autour d'Edleb, dont plusieurs avaient été déclarées établissements protégés par l'ONU. Il a également été fait état de tirs d'artillerie depuis la zone de désescalade vers des zones contrôlées par le Gouvernement, notamment des tirs de roquettes vers le camp de réfugiés palestiniens de Neïrab.

Nous demandons à toutes les parties de cesser les hostilités, de se conformer au droit international humanitaire, et de protéger les civils. Nous condamnons

toutes les attaques contre les civils et l'infrastructure civile, en particulier les installations médicales et les écoles, et nous exhortons les parties à respecter la sûreté et la neutralité du personnel humanitaire et sanitaire. Le Secrétaire général a appelé à une désescalade urgente de la situation et engagé instamment les parties à se réengager sans réserve en faveur de l'accord de cessez-le-feu russo-turc. Et il a demandé instamment aux garants d'Astana, en particulier, la Turquie et la Russie, de veiller que cela ait lieu. Je réitère cet appel avec force aujourd'hui.

L'escalade actuelle nous rappelle encore une fois la nécessité urgente d'un règlement politique du conflit. La communauté internationale convient qu'il faut trouver une solution à la présence de Hay'at Tahrir el-Cham à Edleb, mais avec 3 millions de civils à proximité, on ne doit pas permettre que la lutte contre le terrorisme annule les obligations souscrites au titre du droit international.

L'Envoyé spécial Pederson a arrêté des priorités pour le processus politique. Le Conseil a indiqué qu'il appuyait ses efforts. Outre l'impératif urgent de mettre fin à la violence dans le nord-ouest de la Syrie, il nous faut revitaliser le volet politique facilité par l'ONU. Il nous faut continuer de maintenir un dialogue soutenu avec les parties et d'instaurer la confiance. Il nous faut œuvrer de concert en appui au réengagement russo-turc en faveur d'un cessez-le-feu à Edleb. Nous pourrions alors œuvrer en vue de restaurer un cessez-le-feu à l'échelle du pays et nous concentrer sur la promotion de la feuille de route politique énoncée dans la résolution 2254 (2015).

Il nous faut agir concrètement pour faire libérer les détenus et déterminer le sort des personnes portées disparues. On estime à bien plus de 100 000 personnes le nombre des détenus et des personnes portées disparues depuis 2011. La contribution la plus importante qui pourrait être apportée aujourd'hui serait une libération à grande échelle des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées, et des femmes.

Des progrès notables ont été faits dans le sens de la convocation d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et inclusive. L'ONU continue de consulter les parties sur un ensemble de mesures concernant la composition et les règles de procédure de la commission qui seraient acceptables pour le Gouvernement et pour la Commission syrienne de négociation de l'opposition. Avec un peu de compromis, ce processus pourrait aller de l'avant, et cette mesure pourrait aider à déclencher un processus politique plus large. La coopération internationale et l'appui au processus

de Genève sont essentiels pour que l'Envoyé spécial Pedersen puisse réaliser son mandat.

Unissons-nous aujourd'hui pour faire un premier pas en faveur d'une désescalade immédiate de la violence dans la région d'Edleb, et œuvrons à une solution politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Ces trois dernières semaines, nous avons été témoins d'une escalade meurtrière du conflit dans le nord-ouest de la Syrie. Cela fait des mois que le Secrétaire général nous met en garde à ce sujet. Dans un communiqué de presse daté de septembre 2018 (SG/SM/19208), il a souligné qu'il était absolument indispensable d'éviter un affrontement à grande échelle à Edleb. Et il a prévenu que si ce n'était pas le cas, cela déclencherait un cauchemar humanitaire comme nous n'en avons jamais vu en Syrie. Lors de l'exposé que j'ai fait, le 18 septembre dernier, devant les membres du Conseil, j'ai déclaré qu'une offensive militaire de grande envergure « aurait probablement annoncé la pire tragédie humanitaire du XXI^e siècle » (S/PV.8355, p. 5). Malgré nos avertissements, nos pires craintes deviennent à présent réalité.

Comme M^{me} DiCarlo vient de le résumer, l'ONU estime que 3 millions de personnes vivent dans la zone de désescalade dans le nord-ouest du pays. Même avant la récente escalade, ces personnes faisaient partie des groupes les plus vulnérables en Syrie, en particulier le million d'enfants et les 1,3 million de personnes qui ont fui d'autres régions du pays vers Edleb. La zone est désormais largement contrôlée par Hay'at Tahrir el-Cham – un groupe terroriste interdit. De toute évidence, les civils innocents sont beaucoup plus nombreux que les hommes armés.

Nous avons informé chaque mois les membres du Conseil de l'escalade du conflit. Le 27 mars dernier, le Directeur des opérations de mon bureau a averti le Conseil de l'augmentation alarmante du nombre de victimes civiles et de personnes déplacées en raison des combats, notant que 90 personnes avaient été tuées et près de 90 000 déplacées (voir S/PV.8493). Le 24 avril dernier, la Coordinatrice adjointe de mon bureau a informé les membres du Conseil de la recrudescence des frappes aériennes et des bombardements, ainsi que des attaques perpétrées tant dans la zone de désescalade que dans les

zones contrôlées par le Gouvernement (voir S/PV.8515). Elle a décrit comment près de 200 personnes avaient été tuées depuis février et elle a indiqué que le nombre de nouveaux déplacés était passé à 120 000.

Quelques jours plus tard, le rythme des attaques s'est encore accéléré, et certaines des hostilités n'ont jamais été aussi intenses en presque un an. Vendredi dernier, le Directeur des opérations de mon bureau a de nouveau informé le Conseil de l'impact des frappes aériennes, des barils d'explosifs, des attaques terrestres et des bombardements. Et hier, le Coordonnateur régional adjoint des secours humanitaires a informé le Groupe de travail sur l'accès humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie, basé à Genève, d'une nouvelle série d'attaques aux barils d'explosifs lancés depuis des hélicoptères, de frappes aériennes, de bombardements lourds, d'attaques terrestres et de contre-attaques.

Selon certaines informations, jusqu'à 160 personnes ont été tuées au cours des trois dernières semaines. Au moins 180 000 personnes ont été déplacées, et des millions d'autres sont entassées dans une zone de plus en plus réduite – 180 000 personnes en trois semaines.

Alors que de nombreuses personnes se sont installées dans des camps, plus de 80 000 personnes se sont retrouvées sans nulle part où aller. Par conséquent, elles ont été contraintes de se réfugier dans des champs à ciel ouvert ou de s'abriter sous des arbres. Selon certaines informations, à ce jour, trois camps de personnes déplacées en Syrie ont été attaqués. Il y a trois jours, une attaque près d'un marché à Jisr el-Choughour aurait tué au moins huit civils et blessé trois autres. Quelque 17 écoles ont été endommagées ou détruites, et beaucoup d'autres ont fermé, empêchant alors plus de 400 000 élèves de passer leurs examens.

Les zones contrôlées par le Gouvernement à l'ouest d'Alep et au nord de Hama ont également été touchées par les hostilités, qui ont fait des victimes et des blessés parmi les civils. Le 14 mai dernier, des roquettes ont frappé le camp de Neïrab, à Alep, où se trouvent un très grand nombre de réfugiés palestiniens, tuant au moins neuf civils et en blessant 11. En ce moment même, les agences humanitaires essaient d'aider les personnes prises dans les combats, mais leur action a déjà atteint ses limites. Depuis le début du mois, des stocks de produits alimentaires prépositionnés ont été distribués à 100 000 personnes. Des tentes et d'autres équipements pour la construction d'abris sont actuellement distribués à 25 000 personnes, mais, comme nous l'avons déjà signalé au Conseil, une offensive militaire de grande

envergure dépasserait toute notre capacité de faire face à la situation. Ce scénario approche à grands pas.

Je suis surtout préoccupé par le nombre d'attaques qui endommagent ou détruisent les installations médicales. Je n'ai pas besoin de rappeler aux membres du Conseil que les installations médicales sont spécifiquement protégées par le droit international humanitaire. Depuis le 28 avril dernier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les acteurs du secteur de la santé ont recensé au moins 18 établissements de santé qui ont été endommagés ou détruits par des frappes aériennes, des bombardements ou d'autres attaques. Tous ces établissements se trouvent dans la prétendue zone de désescalade. À la suite de ces attaques, presque tous sont actuellement inutilisables, notamment un hôpital à Latamné, dans la province de Hama, attaqué le 28 avril; un hôpital à Qalaat el-Madiq, dans la province de Hama, attaqué le 28 avril; un centre de soins de santé primaires à Hbeit, dans la province d'Edleb, attaqué le 30 avril; un centre de soins de santé primaires à Qastoun, dans la province de Hama, attaqué le 1^{er} mai; une antenne chirurgicale financée par l'OMS dans la région de Kfar Nbudé, dans la province de Hama, attaquée le 1^{er} mai; et un centre de soins de santé primaires à Qalaat el-Madiq, dans la province de Hama, attaqué le 2 mai.

Je sais que le Conseil apprécie la brièveté, mais je pourrais continuer à énumérer ces attaques pendant un certain temps. Elles se poursuivent jour après jour. Au total, l'OMS et les acteurs du secteur de la santé ont recensé 20 attaques commises contre ces 18 établissements, soit presque une attaque par jour au cours des trois dernières semaines. Certains établissements ont été attaqués à deux reprises. D'autres hôpitaux ferment de peur d'être attaqués. Au total, 49 établissements de santé ont suspendu partiellement ou totalement leurs activités. En moyenne, chaque mois, au moins 171 000 consultations médicales ambulatoires ont été données dans ces établissements, et 2 760 interventions chirurgicales majeures y ont été pratiquées. Plus de 1 400 femmes y ont accouché chaque mois. Ces établissements sont à présent fermés.

Les 20 attaques susmentionnées ont été confirmées au moyen de la méthode mondiale de l'OMS, qui permet de recenser les attaques perpétrées contre les établissements de santé. Ce système s'appuie sur le système mondial de recensement de l'OMS et sur un réseau spécialisé de partenaires sur le terrain en vue de corroborer les faits. Lorsqu'une attaque est signalée, ces partenaires sur le terrain fournissent un compte rendu

détaillé, que l'OMS vérifie ensuite en le comparant à d'autres sources. Seules les attaques qui ont fait l'objet d'un examen approfondi et qui ont été corroborées par différentes sources figurent sur la liste des attaques confirmées. Ce système est d'ailleurs utilisé pour recenser les attaques de ce type de l'Afghanistan au Yémen. Il est reconnu dans le monde entier.

À la suite des événements de ces trois dernières semaines, mon bureau et moi-même avons reçu de nombreuses questions de la part des États Membres, des organisations non gouvernementales opérant dans la région, de médecins hospitaliers et des familles touchées par les combats. Je voudrais rendre compte aux membres du Conseil de certaines de ces questions, et y répondre.

Ils nous ont notamment demandé : « Qui bombarde tous ces hôpitaux? » Je ne le sais pas, mais il est clair que certaines de ces attaques sont organisées par des personnes ayant accès à des armes sophistiquées, notamment des forces aériennes modernes et des armes dites « intelligentes » et de précision.

« Nos hôpitaux sont-ils délibérément pris pour cible? » Je ne le sais pas. Seules les personnes qui lâchent les bombes sont en mesure de répondre à cette question. Je peux seulement dire que beaucoup d'attaques sont commises contre ces établissements de santé.

« Est-il vrai que vous fournissez des informations sur l'emplacement des hôpitaux afin de les protéger? » Oui, c'est le cas, car il nous incombe de protéger les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux, en vertu du droit international humanitaire. Nous donnons aux parties au conflit des informations sur l'emplacement de certains hôpitaux afin qu'elles puissent honorer ces obligations.

« Les informations communiquées sur l'emplacement des hôpitaux servent-elles, en réalité, à cibler les hôpitaux, en lieu et place de les protéger? » Je ne le sais pas. Encore une fois, seules les personnes qui lâchent les bombes sont en mesure de répondre à cette question. De nombreux sites protégés, autres que des hôpitaux, n'ont pas été attaqués.

« Cela s'est-il déjà produit auparavant pendant le conflit en Syrie? » Oui. L'année dernière, l'Envoyé spécial d'alors, Staffan de Mistura, et moi-même avons fait part de notre préoccupation concernant des attaques similaires dans la Ghouta orientale aux membres du Conseil dont nous pensions qu'ils pourraient posséder des informations pertinentes et prévenir de nouvelles attaques.

« Avez-vous alors reçu des réponses satisfaisantes? » Nous n'avons pas encore reçu de réponses concluantes aux questions que nous avons posées l'année dernière.

« Si j'étais une organisation non gouvernementale en charge d'un hôpital, pourquoi vous donnerais-je ma position si ces informations étaient ensuite utilisées pour cibler cet hôpital? » C'est une bonne question. Nous sommes en train de réfléchir aux conclusions à tirer des événements récents en ce qui concerne le système de déconfliction qui couvre les installations de santé.

« Quels conseils pouvez-vous donner aux parents d'enfants qui vivent dans la zone de désescalade; doivent-ils emmener leurs enfants à l'hôpital s'ils sont malades ou blessés? » C'est une question très difficile. Je suis profondément préoccupé par l'incidence sur la santé et la sécurité des enfants, alors qu'un si grand nombre d'installations médicales font l'objet d'attaques.

« Que feriez-vous si vous étiez le parent d'un enfant ayant besoin de soins hospitaliers dans la zone de désescalade d'Edleb à ce moment précis? » Je suis désolé de dire que je n'en sais rien. Je ne sais tout simplement pas. Je suis terriblement désolé pour les parents qui se retrouvent dans cette horrible situation.

« Le Conseil n'a-t-il pas adopté une résolution confirmant que les pays ne doivent pas bombarder des hôpitaux? » Oui : la résolution 2286 (2016) couvre cet aspect spécifique.

On me demande enfin pourquoi le Conseil de sécurité adopte ces résolutions si les États ne les respectent pas. Monsieur le Président, c'est également une très bonne question. Évidemment, ce n'est pas réellement à moi qu'elle s'adresse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Pecsteen de Buytsverve (Belgique) (*parle en anglais*) : Je vais donner lecture de la présente déclaration au nom des trois rédacteurs, à savoir l'Allemagne, la Belgique et le Koweït, qui ont demandé la convocation de la présente séance, à la suite des consultations organisées la semaine dernière, pour donner suite à l'escalade militaire préoccupante dans la zone de désescalade dans le nord-ouest de la Syrie. Nous remercions les deux Secrétaire généraux adjoints, M. Mark Lowcock

et M^{me} Rosemary DiCarlo, de nous tenir informés des différents aspects de cette crise.

Nous tenons en premier lieu à exprimer notre profonde préoccupation face à l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie au cours des dernières semaines, notamment les bombardements aériens, les tirs d'artillerie massifs et l'utilisation présumée de barils d'explosifs. Ces actions ont causé la mort de nombreux civils innocents, notamment des travailleurs de santé, et forcé plus de 180 000 personnes à quitter leurs foyers. Nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques contre des infrastructures civiles, comme nous venons de l'entendre, y compris 18 installations sanitaires prenant en charge 170 000 personnes, et pas moins de 17 écoles, qui ne sont plus en mesure de fournir leurs services, ce qui touche 480 000 étudiants.

Nous reconnaissons qu'il existe une présence considérable des membres d'organisations terroristes désignées comme telles par l'ONU à Edleb. Nous condamnons fermement les violentes attaques commises par ces organisations. Cependant, la lutte contre le terrorisme ne saurait en aucun cas justifier des attaques aveugles contre les civils et les infrastructures civiles. Les opérations antiterroristes ne diminuent en rien la responsabilité qu'ont les parties de protéger les civils, et les parties ne doivent pas non plus entraver des interventions humanitaires impartiales. L'utilisation de barils d'explosifs, où que ce soit mais en particulier dans les zones habitées, est totalement inacceptable car elle témoigne d'un mépris total de la vie humaine et constitue une stratégie de châtement collectif.

Nous, les rédacteurs, rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international, sur la base de la Convention de Genève et de ses protocoles, notamment les principes humanitaires qui commandent la protection des civils et des infrastructures civiles. Il faut demander des comptes aux personnes qui commettent des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous restons fermement décidés à combattre l'impunité.

Nous rappelons également les résolutions 2286 (2016) et 2427 (2018), qui condamnent les attaques contre les hôpitaux et les écoles, respectivement. Nous sommes particulièrement alarmés et choqués par les attaques signalées contre des infrastructures civiles, notamment des installations médicales dont la position avait été communiquée dans le cadre du mécanisme de déconfliction. Ceci compromet gravement le but même de ces notifications en tant qu'outil visant à améliorer

la sécurité et l'acceptation des acteurs humanitaires sur le terrain.

Le mémorandum d'accord russo-turc signé en septembre 2018 a joué un rôle important dans la désescalade de la situation dans le nord-ouest de la Syrie. Nous réitérons notre appel à la mise en œuvre pleine et continue des dispositions de cessez-le-feu énoncées dans le mémorandum. Nous rappelons que 3 millions de personnes, dont 1 million d'enfants, vivent dans cette zone. Une offensive à grande échelle provoquerait une catastrophe humanitaire pour la Syrie et la région. Le Conseil ne doit pas le permettre. Un cessez-le-feu durable à Edleb est capital. Nous exhortons toutes les parties à prévenir une nouvelle escalade et à user de leur influence à cette fin.

Un accès humanitaire inconditionnel, sûr, prompt, sans entrave et durable doit être garanti. Nous saluons le travail héroïque qu'accomplissent les travailleurs humanitaires dans ces circonstances particulièrement difficiles. L'ONU et ses partenaires continuent de fournir une aide humanitaire vitale basée sur les principes humanitaires, notamment une aide transfrontières en application de la résolution 2449 (2018), qui est une planche de salut pour des millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie.

Enfin, alors que nous, les rédacteurs, continuons de suivre de près la situation dans le nord-ouest de la Syrie, nous réitérons notre appui à l'Envoyé spécial Pedersen, qui s'efforce de parvenir à une solution politique en Syrie sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie les Secrétaires généraux adjoints, M^{me} DiCarlo et M. Lowcock, des exposés profondément préoccupants qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Les États-Unis estiment que l'accord de cessez-le-feu conclu en septembre 2018 entre la Fédération de Russie et la Turquie à Edleb et dans les régions voisines est absolument essentiel au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Des millions de civils sont en danger à la suite de l'intensification des hostilités par la Russie et le régime ces deux dernières semaines dans les gouvernorats d'Edleb et de Hama.

Cette intensification des opérations militaires continue de déstabiliser la région. Comme nous venons de l'entendre, l'escalade a fait au moins 100 morts ou blessés et provoqué le déplacement

de plus de 180 000 personnes – certaines pour la troisième ou la quatrième fois en huit ans de guerre, qui fuient les barils explosifs du régime d'Assad et les frappes aériennes russes et du régime. Les derniers combats ont forcé les civils à chercher refuge près de la frontière de la Turquie – notre allié dans le cadre de l'OTAN –, et les camps des déplacés dans la région sont submergés face à la nouvelle vague de déplacés. L'offensive a mis en danger les travailleurs humanitaires et les installations humanitaires. Les militaires turcs qui sont chargés de surveiller et de mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu sur le terrain sont également en danger, et certains ont déjà été blessés, comme nous l'avons entendu.

Depuis un an, l'ONU et de nombreux membres du Conseil ont lancé de vifs avertissements quant à l'ampleur de la tragédie que provoquerait une offensive militaire à Edleb. Le Secrétaire général a été on ne peut plus clair en septembre 2018 lorsqu'il a déclaré qu'une attaque militaire contre Edleb déclencherait « un cauchemar humanitaire sans précédent dans le cadre du conflit syrien sanglant ». Le Secrétaire général adjoint Lowcock a été tout aussi clair par le passé et aujourd'hui quant à l'ampleur de la catastrophe humanitaire qui résulterait d'une attaque militaire contre Edleb.

La Fédération de Russie, au nom du groupe d'Astana, a assuré au Conseil de sécurité, ainsi qu'à mon pays au plus haut niveau bilatéral, qu'elle était déterminée à préserver le cessez-le-feu qu'elle a conclu. Cependant, la Russie et le régime justifient leurs attaques contre les civils et les hôpitaux en disant que ce sont des opérations antiterroristes. Les frappes ont détruit 18 établissements sanitaires. Le plus alarmant est que plusieurs de ces installations figuraient sur des listes de déconfliction établies par la Fédération de Russie et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Le peuple syrien est confronté à un risque grave d'une crise humanitaire catastrophique si la Russie et le régime d'Assad ne mettent pas immédiatement fin à leur escalade et ne s'engagent pas immédiatement à respecter à nouveau le cessez-le-feu. Les États-Unis réaffirment que toute escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie déstabiliserait la région, et nous appelons la Fédération de Russie à prendre les mesures suivantes avec effet immédiat, compte tenu de sa capacité à influencer le comportement du régime d'Assad.

Premièrement, la Fédération de Russie doit garantir la désescalade pour ce qui est de toutes les activités militaires dans la zone démilitarisée d'Edleb et s'engager

à nouveau à appliquer intégralement l'accord de Sotchi du 17 septembre 2018. Cela signifie une cessation totale de toutes les hostilités dans la région – point final.

Deuxièmement, elle doit veiller à ce que l'aide humanitaire fournie dans le cadre des opérations transfrontières autorisées par la résolution 2449 (2018) continue de parvenir aux populations d'Edleb, y compris dans la zone démilitarisée, en garantissant un accès régulier, durable et sans entrave.

Troisièmement, elle doit encourager Damas à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir l'accès sûr et sans entrave du personnel humanitaire aux zones touchées dans la province d'Edleb.

Quatrièmement, elle doit enfin veiller à ce que le régime syrien ne déploie pas d'armes chimiques à Edleb.

Les États-Unis appuient fermement les efforts déployés par la Turquie pour désamorcer la situation et préserver l'accord de cessez-le-feu de Sotchi. Les États-Unis ne sont pas les seuls à demander à la Russie et au régime d'honorer leurs engagements à maintenir le cessez-le-feu. Nous nous faisons l'écho de la déclaration importante faite cette semaine par le Ministre turc des affaires étrangères, appelant le régime à mettre fin à son agression militaire à Edleb, ainsi que des appels similaires lancés par nos partenaires européens. Les États-Unis sont fermement résolus à veiller à ce que le régime d'Assad rende des comptes pour toute nouvelle utilisation d'armes chimiques, et nous rappelons au régime et à ses alliés que toute utilisation d'armes chimiques, y compris le gaz chloré, fera l'objet d'une riposte ferme et rapide.

La participation de la Russie à cette offensive est particulièrement préoccupante parce que la violence risque de mettre en péril la possibilité qui, selon nous, s'est présentée ces derniers jours grâce aux efforts diplomatiques déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de relancer le processus politique en mettant en place une commission constitutionnelle. L'annonce faite le 6 mai par le régime d'Assad d'une offensive terrestre est incompatible avec l'objectif de l'Envoyé spécial de trouver une solution politique au conflit. Les États-Unis appuient pleinement les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour mettre en place la commission constitutionnelle dans les plus brefs délais.

Alors qu'un accord sur la commission constitutionnelle était imminent, la décision de la Russie et du régime de procéder à des frappes aériennes, d'effectuer

des bombardements à l'artillerie lourde et de larguer des barils explosifs envoient un terrible signal de mépris à l'égard du processus politique mené par les Nations Unies. Aujourd'hui, nous tenons à dire clairement au régime d'Assad et à ses soutiens, la Russie et l'Iran, qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit syrien. La seule solution est une transition politique, comme le prévoit la résolution 2254 (2015), à savoir un cessez-le-feu; l'instauration d'une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire qui respecte les droits du peuple syrien; la révision constitutionnelle; et des élections libres et régulières, conformément à la nouvelle constitution, qui seraient conduites sous la supervision de l'ONU, et auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris de la diaspora.

La Russie a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit en Syrie. Un règlement politique pacifique et durable de cette crise passe d'abord par la protection des populations civiles contre la violence. Par conséquent, les États-Unis craignent que la dernière escalade militaire ne soit une tentative du régime d'Assad de retarder la mise en place de la commission constitutionnelle et le processus politique dirigé par l'ONU et de compromettre les efforts pragmatiques visant à avancer sur la voie du règlement politique du conflit. C'est précisément ce qu'il ne faut pas faire.

Enfin, j'ai décrit brièvement la seule solution au conflit entérinée par la communauté internationale et chacun des membres du Conseil de sécurité. Les États-Unis demeurent fermement engagés en faveur des efforts déployés par l'Envoyé spécial Pederson dans le cadre du processus politique dirigé par les Nations Unies à Genève et de la résolution 2254 (2015). Des millions de vies en dépendent.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je remercie les intervenants.

Nous entendrons plus tard le représentant de la Turquie, mais d'emblée, je voudrais saluer les efforts déployés par la Turquie, qui a conclu un cessez-le-feu à Sotchi en septembre. Tout comme nous nous en félicitons à l'époque, nous nous félicitons maintenant des efforts que ce pays déploie pour rétablir ce cessez-le-feu et désamorcer la situation. Je pense que les deux Secrétaires généraux adjoints nous ont expliqué clairement pourquoi il s'agit d'une question urgente. Je remercie également le Koweït d'avoir demandé que soit convoquée cette séance, qui est manifestement nécessaire.

La situation à Edleb est si grave que je ne vais pas réitérer notre position bien connue sur le processus politique, qui n'a pas changé, ni même sur les armes chimiques. Je voudrais saisir l'occasion offerte par cette séance pour me concentrer uniquement sur Edleb, sur le cauchemar en cours à Edleb et sur le massacre qui s'y déroule. M. Lowcock a posé un certain nombre de questions; comme il l'a dit, il y a plus de questions que de réponses. Il serait bon d'obtenir des réponses pour les populations d'Edleb à la présente séance.

Comme nous l'avons entendu, l'offensive du régime dans le nord-ouest de la Syrie a provoqué le déplacement de 180 000 personnes rien que depuis le 28 avril et fait de nombreux morts et blessés. Depuis cette date, au moins 18 établissements sanitaires, dont neuf centres de soins de santé primaires et neuf hôpitaux, et 17 écoles ont été touchés par des frappes aériennes. Il s'agit là d'une violation flagrante de la résolution 2286 (2016) et du droit international humanitaire. Comme l'a demandé l'Ambassadeur de la Belgique, qu'est-il advenu des principes de proportionnalité, de distinction et de nécessité? Qu'est-ce qui est nécessaire? Où est la proportionnalité quand on bombarde 18 établissements sanitaires, avec des conséquences catastrophiques pour la population locale, comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint?

J'ai trouvé intéressante la confirmation qu'a donnée M. Lowcock, à savoir que l'ONU fournit aux parties au conflit des informations détaillées sur l'emplacement des hôpitaux, et je note avec une vive préoccupation les obligations en matière de droit international humanitaire qu'il a mentionnées, qui ne doivent pas être prises à la légère. Il a posé cette question : Qui bombarde ces hôpitaux? Qui que ce soit, il dispose d'une armée de l'air moderne et d'armes de précision. Les hôpitaux et les autres établissements sont-ils délibérément pris pour cible en dépit des mécanismes de déconfliction qui ont été mis en place? Il serait absolument grotesque que des organisations non gouvernementales et les agents sanitaires qui fournissent les coordonnées à un mécanisme dont ils pensent qu'il est là pour assurer leur sécurité soient finalement les auteurs de leur propre destruction en raison des attaques délibérées du régime.

Cependant, comme nous savons que la Russie et la Syrie sont les seuls pays qui pilotent des avions dans la région, j'aimerais savoir si la réponse à la question de M. Lowcock est les forces aériennes russes et syriennes. Je pense qu'il nous faut des réponses aujourd'hui, et si la réponse est les forces aériennes russes et syriennes, je demanderais aux deux Ambassadeurs ici présents

aujourd'hui de nous donner l'assurance que ces attaques vont cesser et qu'on arrêtera de prendre délibérément des civils pour cible, dans des installations que chacun des membres de la communauté internationale est tenu de protéger.

L'Ambassadeur de Belgique a également mentionné le fait que les opérations antiterroristes n'autorisent pas à mener des attaques aveugles contre des civils. Je tiens à le souligner également. C'est inscrit dans les Conventions de Genève. C'est une doctrine centrale du droit international humanitaire. La proportionnalité, la distinction et la nécessité sont vraiment importantes, et elles ne semblent pas être en évidence à Edleb.

La Russie prétend que ses soi-disant frappes de représailles, à l'appui du régime, étaient « chirurgicales » dans leur précision. J'espère ne jamais avoir besoin d'un traitement médical à Moscou si la précision chirurgicale signifie ce que nous avons vu sur le terrain à Edleb. Soit ces déclarations sont totalement inexactes, soit les frappes aériennes sont de la plus grande imprécision.

La Russie doit veiller à ce que ses propres forces et celles de son allié à Damas respectent strictement le droit international humanitaire et les accords et résolutions auxquels elle a souscrit en tant que membre de la communauté internationale et membre permanent du Conseil de sécurité.

Une autre question du Secrétaire général adjoint m'a frappée également, à savoir pourquoi les résolutions ne sont pas respectées. Je pense que c'est une très bonne question. Je crois que chaque parent à Edleb a le droit de connaître la réponse à cette question. Ce n'est pas une question à 64 000 dollars – pour utiliser l'expression vernaculaire. C'est une question qui coûte 160 vies à Edleb et qui a coûté 400 000 vies depuis le début du conflit en Syrie.

M. Delattre (France) : Je voudrais d'abord remercier les Secrétaires généraux adjoints Mark Lowcock et Rosemary DiCarlo pour leurs présentations très utiles. Face à une situation dramatique, dans le nord-ouest de la Syrie en particulier, je souhaite mettre en avant aujourd'hui trois priorités : la nécessité impérative de préserver le cessez-le-feu à Edleb; l'exigence non négociable du respect du droit international humanitaire et de la protection des civils; et l'urgence d'enclencher une solution politique durable.

La préservation du cessez-le-feu à Edleb doit être notre toute première priorité. La France est extrêmement

préoccupée par la récente offensive terrestre lancée par le régime syrien dans le nord-ouest, ainsi que par les bombardements et les tirs d'artillerie du régime et de ses alliés. Ces actions sont des violations flagrantes de l'accord de cessez-le-feu conclu entre la Russie et la Turquie et réitéré dans le communiqué conjoint du Sommet d'Istanbul en octobre dernier.

Les informations selon lesquelles cette offensive aurait pris fin demandent encore à être confirmées sur le terrain. Nous restons et resterons très vigilants à cet égard. Il est essentiel que le respect du cessez-le-feu soit assuré dans la durée. Nous devons tout faire pour éviter une nouvelle catastrophe dans le nord-ouest : les vies de trois millions de civils, dont un million d'enfants, sont en jeu. Pour le dire clairement, il faut à tout prix éviter qu'Edleb ne devienne un nouvel Alep. Une offensive aurait non seulement des conséquences humanitaires dramatiques mais représenterait aussi une grave menace migratoire et sécuritaire pour nous tous, avec un risque majeur de dispersion des combattants terroristes.

Dans ce contexte, il est de la responsabilité première des garants de préserver le cessez-le-feu, conformément à l'accord sur Edleb, dont les engagements ont été réitérés par les garants d'Astana lors de leur réunion le 26 avril dernier. La France appelle en particulier la Russie à tenir ses engagements concernant le maintien du cessez-le-feu à Edleb et à exercer toutes les pressions nécessaires en ce sens sur le régime.

Par ailleurs, je le répète ici, la France se montrera d'une extrême fermeté en cas de nouvel usage d'armes chimiques, et se tient prête à réagir.

Dans ce cadre, la protection des civils et le respect du droit international humanitaire doivent être une priorité absolue. Les conséquences humanitaires de l'intensification des violences sont extrêmement préoccupantes : plus de 180 000 personnes déplacées, près de 150 morts, 11 écoles et 18 infrastructures médicales touchées par des attaques, y compris des hôpitaux ayant fait l'objet d'une « déconfliction ». Je rappelle ici que les attaques contre les hôpitaux et les personnels de santé, que la France condamne avec la plus grande fermeté, sont constitutives de crimes de guerre. Je rappelle également que la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, est un impératif qui s'impose à tous et qui n'est pas négociable.

Ne nous y trompons pas : l'offensive en cours ne relève pas de la lutte contre le terrorisme, elle s'inscrit

dans le cadre de la reconquête brutale des zones qui échappent encore au contrôle du régime et de ses alliés. Cette offensive ne fait au contraire que contribuer à amplifier et disséminer la menace terroriste. Et nous soutenons la Turquie dans le renforcement de ses efforts pour réduire l'influence des groupes terroristes. En tout état de cause, la lutte contre le terrorisme, qui est une priorité pour tous, ne saurait être invoquée pour justifier la violation du droit international humanitaire.

Chacun le voit, nous sommes face à une nouvelle épreuve de vérité en Syrie dont l'avenir est en jeu. Comment peut-on instaurer la confiance nécessaire à un processus politique crédible alors que la population d'Edleb est visée par une violente campagne militaire? Comment peut-on à la fois souhaiter le retour des réfugiés et lancer une offensive qui mettra inévitablement des centaines de milliers de Syriens sur les routes? La réalité est qu'une offensive à Edleb ruinerait la perspective de paix qui peut s'ouvrir aujourd'hui en Syrie.

Seule une transition politique crédible, irréversible et inclusive permettra de briser l'engrenage de la tragédie syrienne et ouvrira la voie à la reconstruction. Nous devons collectivement appuyer les efforts de l'Envoyé spécial en vue de mettre en œuvre tous les éléments de la résolution 2254 (2015), notamment un « paquet constitutionnel » crédible. L'obstruction du régime, depuis des mois, est inacceptable. Il est tout aussi important que Geir Pedersen poursuive en parallèle son travail sur les mesures de confiance, en vue de mettre en place un environnement sûr et neutre, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève, et qu'il commence à préparer la tenue d'élections. Sur l'ensemble de ces points, la Russie a un rôle de premier plan à jouer vis-à-vis du régime.

Après tant d'années d'échec du Conseil de sécurité en Syrie, ce serait une nouvelle lourde faute morale et politique de tourner la page aujourd'hui et de regarder ailleurs, par lassitude ou par lâcheté. D'abord parce que ce serait une grave erreur de jugement de considérer que la tragédie syrienne est derrière nous; ensuite, parce que notre conviction est qu'il existe aujourd'hui, pour la première fois peut-être depuis huit ans, une étroite mais réelle fenêtre d'opportunité pour mettre un terme au conflit, et qu'il ne faut pas la laisser se refermer. C'est dire la responsabilité collective qui est la nôtre, comme membres du Conseil de sécurité, pour débrancher nos pilotages automatiques, construire sur nos convergences et arracher enfin la paix en Syrie.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous sommes reconnaissants de la tenue de cette séance, et remercions les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lowcock de leurs exposés très utiles.

La République dominicaine observe avec une vive préoccupation l'intensification de l'escalade militaire dans les zones situées au sud d'Edleb et au nord de Hama, en République arabe syrienne, qui a entraîné de nouvelles souffrances et encore plus de destruction et de désolation pour le peuple syrien. Cette zone précise était considérée comme sûre à la suite de l'accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque en septembre de l'année dernière. Aujourd'hui, nous voyons que les violations de cet accord ont provoqué le déplacement de plus de 180 000 personnes. Quant à ceux qui ont choisi de rester, près d'un demi-million d'entre eux sont exposés à la violence.

Hélas, en violation flagrante du droit international humanitaire, des attaques auraient été perpétrées contre 18 hôpitaux et ambulances, faisant plusieurs morts parmi le personnel de santé, ainsi que contre 10 écoles et camps de déplacés, perturbant la fourniture de services de base tels que l'éducation et la santé, notamment aux femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées et adolescents. Si l'on ajoute à cela le fait que les acteurs humanitaires encore actifs travaillent au maximum de leurs capacités et dans un climat d'insécurité, il semble que la situation ne pourrait pas être pire. Par conséquent, en cas de confrontation à grande échelle, nous serions en présence d'une crise humanitaire d'une ampleur catastrophique, puisque cela compromettrait l'accès de l'aide humanitaire transfrontalière à l'intention des 3 millions de personnes qui vivent dans les zones touchées et qui dépendent en grande partie de cette aide pour survivre. Nous ne pouvons pas permettre que cela se produise.

Nous pensons que le Conseil a la responsabilité incontournable d'appuyer de manière unie et résolue les demandes de la communauté humanitaire en Syrie, telles qu'elles ont été exprimées ici très clairement par M. Lowcock au nom du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des acteurs sur le terrain. Les graves conséquences humanitaires éventuelles qui nous ont été décrites aujourd'hui – et qui sont connues de tous – sont résolument inquiétantes, mais elles doivent servir à unir le Conseil afin, premièrement, d'obtenir la cessation du cycle actuel de violence et d'exiger la mise en place d'un couloir humanitaire sûr pour que l'aide

humanitaire puisse continuer à parvenir aux populations touchées; deuxièmement, de rappeler de la manière la plus ferme possible aux parties belligérantes leur obligation de protéger la population civile et de respecter les normes du droit international humanitaire, respect qui doit également s'appliquer aux activités antiterroristes; et troisièmement, d'exiger qu'il soit immédiatement mis fin aux attaques contre les infrastructures civiles comme les habitations, les hôpitaux et les écoles.

Pour terminer, la République dominicaine tient à réaffirmer ce qu'elle a déjà dit ici le 30 avril (voir S/PV.8520), à savoir qu'il est impératif de redoubler d'efforts pour empêcher une escalade militaire à Edleb, qui affecterait avant tout la vie de millions de civils, compromettrait les progrès réalisés dans le processus politique et, surtout, mettrait en cause la capacité de l'ONU de prévenir de nouvelles souffrances et de trouver une solution politique crédible et durable au conflit en République arabe syrienne.

Je voudrais conclure en demandant instamment que tous les bombardements de civils cessent, et cessent immédiatement.

M. Ugarelli (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et nous remercions les intervenants pour les informations précieuses qu'ils nous ont fournies ce matin.

Nous suivons avec beaucoup de dépit et une profonde inquiétude la nouvelle escalade de la violence dans la ville d'Edleb et dans d'autres régions du nord-ouest de la Syrie, due à l'intensification des frappes aériennes qui ne font pas de distinction entre combattants et population civile. Le Pérou condamne énergiquement le terrorisme et considère qu'il est indispensable que les groupes terroristes qui demeurent à Edleb et dans d'autres zones du territoire syrien soient traduits en justice. Nous reconnaissons également la nécessité de préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, mais nous soulignons toutefois que cela ne justifie en aucun cas de nouvelles attaques contre les civils et les installations médicales, le personnel médical et les infrastructures sanitaires essentielles.

Nous nous devons de rappeler que ces actes constituent des violations flagrantes du droit international et qu'en raison de leur caractère intentionnel et de leur impact sur la population civile, ils peuvent et doivent être qualifiés de crimes de guerre. Ils constituent en outre une violation des dispositions des diverses

résolutions du Conseil, telle la résolution 2286 (2016). Nous espérons donc que ces actes répréhensibles feront l'objet d'enquêtes approfondies afin d'identifier et de punir les responsables comme il se doit.

Nous sommes également alarmés par le fait que cette recrudescence de la violence exacerbe la situation déjà extrêmement vulnérable de millions de femmes et d'enfants dans la région, ce qui nous amène à souligner la responsabilité qui est celle du Conseil s'agissant de les protéger. Nous soulignons également la nécessité de répondre aux besoins des centaines de milliers de nouveaux déplacés enregistrés ces derniers mois, principalement en provenance du nord de Hama et du sud d'Edleb, qui se trouvent actuellement dans des abris temporaires de fortune dans des zones adjacentes à la frontière turque.

Compte tenu des circonstances délicates dans lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui, nous exhortons le Gouvernement syrien et tous les acteurs du conflit à prévenir toute nouvelle détérioration et à faire en sorte qu'Edleb ne se transforme pas en un nouveau scénario d'horreur et de déstabilisation, surtout lorsque des millions de civils sont en danger de mort. Nous soulignons que, fondamentalement, cela suppose de préserver le cessez-le-feu négocié entre la Turquie et la Russie en septembre dernier et de faire en sorte que toutes les parties, et en particulier le Gouvernement syrien, renouvellent leur attachement au processus de règlement politique promu par l'ONU sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Nous estimons indispensable que les garants du processus d'Astana ainsi que les autres pays ayant une influence sur le Gouvernement et sur l'opposition syrienne contribuent à ces objectifs en favorisant un climat de modération, de détente, de dialogue et d'engagement en faveur de la paix et de l'avenir du pays et de son peuple.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance. Nous remercions également M^{me} Rosemary DiCarlo et M. Mark Lowcock pour leurs rapports riches en informations.

Lorsque cette deuxième séance pour examiner la situation à Edleb a été annoncée, nous n'avons pas pu nous empêcher de nous demander si nous devons nous préparer au pire à Edleb et si l'ONU devait revoir d'urgence son niveau de préparation au cas où

les événements prendraient une tournure tragique et où nous nous retrouverions face à un scénario semblable à ce qui s'est produit à Alep, où la guerre a pratiquement tout détruit. La Guinée équatoriale estime qu'il y a effectivement lieu de s'inquiéter, car l'augmentation des violations du cessez-le-feu dans la zone de désescalade est de plus en plus préoccupante étant donné les graves conséquences qu'elle a sur la situation humanitaire des civils qui tentent de survivre à Edleb, avec notamment un accroissement du nombre de morts et une vague de déplacement, comme l'ont montré M^{me} DiCarlo et M. Mark Lowcock.

Nous sommes face à une situation très affligeante où l'identité de milliers de familles et de villages a été totalement effacée, et où, comme cela a été souligné, on dénombre tous les jours des cadavres provenant d'hôpitaux et d'établissements éducatifs, ainsi qu'un grand nombre de déplacés dont beaucoup sont blessés, dans un contexte de manque d'hôpitaux et de moyens de prise en charge. Pire, les quelques hôpitaux qui peuvent encore prodiguer des soins aux blessés sont constamment la cible d'attaques.

Nous demandons à toutes les parties de mettre immédiatement fin à l'escalade des tensions à Edleb, de tout mettre en oeuvre pour prévenir l'utilisation d'armes explosives contre les agglomérations, les centres de santé, les écoles et autres infrastructures civiles, et de se conformer à leurs obligations au titre du droit international humanitaire pour éviter que les civils pâtissent des pires répercussions des combats, outre celles qu'elles ont de protéger les infrastructures civiles, telles que les hôpitaux, les écoles, les centres de stockage, etc.

Comme nous l'avons souligné il y a peu, devant ce panorama sinistre, nous ne pouvons pas continuer d'être de simples spectateurs. La passivité et l'absence d'une véritable volonté politique de mettre fin aux hostilités à Edleb nous rendent, d'une façon ou d'une autre, complices de la tragédie qui s'y déroule. C'est pourquoi nous devons être résolus dans notre volonté de remédier à la situation dans cette zone censée être démilitarisée.

Nous encourageons une meilleure coopération russo-turque pour stabiliser la situation à Edleb, et nous insistons sur la nécessité de prendre des mesures efficaces pour lutter contre les organisations terroristes en Syrie. Nous rappelons que personne ne doit saboter la coordination efficace de ces actions bilatérales, car cela pourrait nuire à l'esprit d'Astana, accroître le risque de tensions, et faire échouer le processus politique en Syrie et la formation de la commission constitutionnelle.

Pour terminer, nous voudrions nous faire l'écho de certaines voix à l'intérieur de la Syrie qui demandent à l'ONU d'étudier la possibilité de déployer une équipe d'observateurs impartiaux et indépendants à Edleb pour garantir la cessation des hostilités et recueillir les éléments de preuve sur toutes les violations et, ultérieurement, poursuivre et punir les responsables. Il s'agit, selon nous, d'une mesure qui mérite toute l'attention du Conseil, étant donné qu'elle vise en particulier à protéger les Syriens d'un possible massacre qui s'annonce à Edleb. Nous appelons les pays qui peuvent influencer sur les événements en cours à exercer les pressions nécessaires sur les parties afin d'éviter les énormes pertes en vies innocentes que nous observons actuellement à Edleb.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés, qui étaient, malheureusement, tous deux alarmants.

Ces deux dernières semaines, nous suivons avec une vive préoccupation l'intensification des hostilités dans la zone de désescalade établie dans le nord-ouest de la Syrie. Les combats en cours impliquent les forces gouvernementales syriennes et leurs alliés, ainsi que les forces armées de l'opposition et Hay'at Tahrir el-Cham.

Je voudrais le dire très clairement : ce sont encore les civils qui paient un lourd tribut. Nous avons déjà connu des escalades similaires à Alep et dans la Ghouta orientale. Une répétition de ces scénarios est tout simplement inacceptable.

L'aggravation des souffrances humaines dans le nord-ouest de la Syrie ne fait qu'ajouter au drame des Syriens, et c'est la principale raison pour laquelle nous avons demandé la convocation de la séance d'aujourd'hui.

Comme cela a été déjà dit dans cette salle aujourd'hui, nous assistons ces dernières semaines à une intensification des frappes aériennes dans la province d'Edleb et au nord de Hama. Je me dois d'insister et de souligner que c'est la population civile dans la région qui est quotidiennement la cible de tirs d'artillerie massifs. Je tiens aussi à dire clairement que les groupes terroristes désignés comme tels par l'ONU ont intensifié leurs attaques. Puisqu'il n'y a pas de solution militaire au conflit syrien, cette situation doit cesser.

Ces deux dernières semaines, la violence a coûté la vie à plus de 160 civils. Les frappes aériennes contre des agglomérations, les bombardements et le largage de barils d'explosifs, ainsi que le ciblage d'infrastructures

civiles et humanitaires, notamment les écoles et les établissements sanitaires, sont des violations du droit international humanitaire. Cela est inacceptable, compte tenu en particulier du fait que, dans certains cas, les attaques contre les infrastructures civiles et médicales ont eu lieu alors même que les coordonnées GPS de ces infrastructures ont été communiquées aux parties pour garantir leur sécurité.

La Pologne condamne dans les termes les plus vigoureux ces atrocités et demande de nouveau à toutes les parties qui influent sur la situation sur le terrain, en particulier les garants d'Astana, de respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et de n'épargner aucun effort pour protéger les civils.

Les garants d'Astana ont un rôle particulier à jouer à cet égard, et ils doivent donc prendre toutes les mesures nécessaires pour parvenir à une cessation totale des hostilités, compte tenu en particulier de l'importance cruciale du mémorandum d'accord russo-turc signé en septembre 2018, et dont on a déjà parlé au cours de la présente séance. Il nous incombe, moralement et juridiquement, de tout mettre en œuvre pour atténuer les souffrances des civils en Syrie.

Pour terminer, je voudrais souligner que toutes les opérations militaires, même celles visant à lutter contre le terrorisme, doivent être pleinement conformes au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Prévenir toute atteinte à la vie des milliers de civils pris au milieu des combats est une obligation non seulement juridique, mais morale. Ceux qui refusent de s'y conformer doivent être amenés à en répondre.

Il ne peut y avoir de solution militaire au conflit syrien, et un accord politique conforme à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) reste la seule voie possible vers la paix. Nous attendons avec impatience la création d'une commission constitutionnelle, le premier pas fait vers un véritable processus politique sous la supervision de l'ONU. À cet égard, l'Envoyé spécial des Nations Unies, M. Pedersen, a notre plein appui.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie les Secrétaires généraux adjoints M^{me} Rosemary DiCarlo et M. Mark Lowcock pour leurs exposés éclairants sur les faits nouveaux ayant trait à la situation humanitaire en République arabe syrienne.

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par la nouvelle escalade militaire en cours dans le gouvernorat d'Edleb

en dépit de la signature, en septembre 2018, de l'accord russo-turc sur la zone démilitarisée devant séparer les territoires insurgés des zones gouvernementales et garantir un arrêt des hostilités dans cette région. Selon les Nations Unies, cette offensive a occasionné le déplacement d'environ 180 000 personnes entre le 29 avril et le 9 mai 2019, et de nombreuses pertes en vies humaines. Cette nouvelle flambée de violence risque, si l'on n'y prend garde, d'annihiler les nombreux efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à une issue pacifique à la crise en Syrie et d'aggraver la situation humanitaire déjà préoccupante.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire, qui condamne la poursuite et l'intensification des combats et leurs conséquences humanitaires désastreuses, appelle les belligérants à la cessation immédiate des hostilités sur toute l'étendue du territoire syrien en vue de donner des chances de succès au processus de paix. À cet égard, ma délégation invite les parties au conflit à la pleine mise en œuvre de l'accord russo-turc sur la zone démilitarisée. Elle exhorte notamment toutes les parties au respect de l'obligation de protection des civils, du droit international et du droit international humanitaire, dont les violations, nous le rappelons, sont passibles de poursuites devant les juridictions internationales compétentes.

Par ailleurs, ma délégation salue la rencontre qui a eu lieu le mardi 14 mai 2019, à Sotchi, entre le Secrétaire d'État américain et les autorités russes pour discuter des questions d'intérêt commun, mais aussi de la question syrienne. Mon pays espère que cette rencontre ouvrira d'autres espaces de concertation afin d'identifier, selon les termes du Secrétaire d'État américain, « les voies à emprunter en Syrie [...] pour faire avancer le règlement politique ». Ma délégation souhaite que les questions les plus urgentes, telles que la situation humanitaire ainsi que la création de la commission constitutionnelle, puissent faire l'objet d'une convergence de vues entre toutes les parties prenantes à la crise syrienne.

Pour conclure, je voudrais réitérer l'appel de mon pays à une solution politique de la crise syrienne, à travers un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes, conformément à la résolution 2254 (2015). La Côte d'Ivoire renouvelle à cet égard son plein soutien aux efforts inlassables de l'Envoyé spécial Geir Pedersen en faveur de la restauration de la paix et de la stabilité en Syrie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} DiCarlo et M. Lowcock pour leurs exposés.

Pour être honnête, nous avons encore une fois une impression de déjà-vu. Nous avons souvent entendu ce type d'appels et de lamentations pendant la pacification des quartiers est d'Alep et de la Ghouta orientale. Toutefois, je voudrais demander pourquoi la troïka humanitaire n'était pas pressée de demander la tenue d'une séance du Conseil de sécurité alors que la prétendue coalition rasait Baghouz et Hajin. Des civils mouraient alors, et des frappes aériennes détruisaient les infrastructures civiles, notamment des hôpitaux et des écoles. Et qu'en était-il de Raqqa? Presque personne ne se souciait du sort de cette ville, qui a été pratiquement détruite.

Rappelons-nous ce qui s'est passé à Raqqa. C'est toujours utile, surtout parce que les personnes n'aiment pas en entendre parler et préfèrent l'oublier. Nous recommandons aux membres du Conseil de lire une publication émanant de l'organisation internationale de défense des droits de l'homme Amnesty International sur les événements qui se sont produits il y a deux ans. Son travail rigoureux et approfondi a permis d'établir qu'à la suite des milliers de frappes aériennes et de frappes d'artillerie aveugles menées par la prétendue coalition et ses alliés, plus de 1 500 civils ont péri et plus de 11 000 bâtiments et infrastructures ont été détruits. Je voudrais rappeler qu'à l'époque, nos partenaires occidentaux estimaient que l'opération de Raqqa était probablement la campagne aérienne militaire la plus précise de l'histoire, et reconnaissaient être responsables de la mort de seulement 159 personnes.

D'une manière générale, il est temps d'arrêter d'appliquer deux poids, deux mesures en ce qui concerne la situation en Syrie. Par exemple, nous entendons beaucoup de discours moralisateurs sur Roukban, alors que tous les problèmes sont liés au fait que les militants appartenant au groupe Maghawir Al-Thawra, avec l'aide des États-Unis, empêchent les personnes déplacées de quitter le camp et restreignent leurs droits. Malgré cela, au 15 mai dernier, 12 000 personnes avaient quitté Roukban. Nous espérons que nos collègues américains changeront leur approche non constructive ou, mieux encore, mettront fin sans tarder à leur occupation illégale de cette partie du territoire souverain de la Syrie. Dans tous les cas, l'État occupant est responsable de la population des territoires qu'il occupe, conformément aux Conventions de Genève. Il ne s'agit pas de politiser la question de Roukban, car les Conventions de Genève sont le fondement même du droit international humanitaire. En prévision d'éventuelles remarques à ce sujet,

je dois dire qu'aucune lutte contre le terrorisme ne peut justifier l'occupation.

Contrairement à Roukban, nous n'avons entendu aucune lamentation ni préoccupation au sujet de la situation humanitaire désastreuse dans le camp de déplacés de Hol, dans le nord-est de la Syrie, qui n'est pas sous le contrôle des autorités syriennes. Le camp est surpeuplé, ses habitants sont principalement des femmes et des enfants dont les droits sont bafoués, et l'aide humanitaire fait cruellement défaut. Au lieu d'établir un flux régulier de convois humanitaires en provenance des zones contrôlées par Damas, on s'efforce sans relâche de regrouper les livraisons au moyen d'un mécanisme transfrontalier opaque.

Nous rejetons catégoriquement les accusations de violations du droit international humanitaire. Ni l'armée syrienne ni les forces aérospatiales russes ne mènent d'hostilités contre des civils ou des infrastructures civiles. Nous avons pour cible les terroristes, que certains de mes collègues préfèrent ne pas mentionner. Nous appelons une fois de plus le Secrétariat de l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, à s'abstenir de se hâter de diffuser publiquement des informations non vérifiées sur les victimes civiles ou les dégâts causés aux infrastructures civiles. Les informations doivent provenir de sources fiables et non politisées, et être minutieusement vérifiées. Il faut notamment vérifier si l'infrastructure qui aurait été attaquée se trouve dans la zone de désescalade. Nous recevons des informations provenant de sources prétendument fiables, mais lorsque nous posons des questions sur ces sources, on refuse catégoriquement de les nommer. S'agirait-il encore une fois de ces héroïques Casques blancs?

Le Gouvernement syrien et les représentants russes ont toujours essayé de prévenir la violence et de régler les situations de manière pacifique, selon qu'il convient, et ce même lorsque des groupes armés illégaux sont impliqués. La paix a été rétablie sur la majeure partie du territoire de la République arabe syrienne grâce à ce type de négociation. Toutefois, des obstacles entravent le processus de paix à Edleb : l'organisation terroriste Hay'at Tahrir el-Cham continue d'agir de manière agressive, ce qui a provoqué une grave escalade des tensions dans la région. Les militants continuent d'attaquer les positions tenues par le Gouvernement et de bombarder les agglomérations voisines, où les victimes sont à la fois des civils et des militaires syriens. Lorsqu'on nous a parlé aujourd'hui des personnes tuées par des roquettes,

pour une quelconque raison, ces orateurs étaient très gênés de mentionner que des civils à Alep et à Hama sont tués par des roquettes tirées par les terroristes de l'organisation Hay'at Tahrir el-Cham. À cet égard, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a reçu des informations exploitables corroborées par des sources indépendantes, selon lesquelles les terroristes du Front el-Nosra préparent une nouvelle attaque chimique dans la ville de Saraqeb en vue d'en rendre Damas responsable ultérieurement.

Le 27 avril dernier, près de 130 terroristes ont attaqué une position défensive des forces gouvernementales près de Sqeïlibiyé, dans le nord-ouest de la province de Hama. L'armée syrienne a riposté, mais 26 de ses soldats ont été tués et 40 autres blessés. À la suite des attaques perpétrées par l'organisation terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, 22 soldats syriens et quatre civils ont été tués et environ 100 blessés au cours de la première moitié du mois de mai seulement. De plus, les actes provocateurs des jihadistes menacent gravement la sécurité de la base aérienne russe de Hmeïmim et la vie de nos soldats. Les militants utilisent activement des lance-roquettes multiples et des drones d'attaque. Fin avril et début mai, par exemple, des terroristes ont à plusieurs reprises lancé des roquettes sur la base aérienne, et 18 drones d'attaque ont été détruits à leur approche de Hmeïmim.

Du 6 au 11 mai derniers, face à ces attaques et provocations agressives de l'organisation terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, notamment l'utilisation de lance-roquettes multiples et de drones d'attaque, les forces gouvernementales, appuyées par l'armée russe, ont dû prendre des mesures pour chasser les terroristes des zones à partir desquelles ils bombardaient la base aérienne de Hmeïmim et les positions de l'armée syrienne. Les frappes ne visaient que des cibles terroristes confirmées par les services de renseignement. Nous sommes ainsi parvenus à dégager les zones où la concentration de terroristes était la plus forte dans le sud de la zone de désescalade d'Edleb. Cependant, même après que l'armée syrienne ait mis un terme aux hostilités actives des militants, les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham ont poursuivi leurs actes d'agression. Le 13 mai, par exemple, deux détachements de groupes armés illégaux comptant environ 650 combattants, appuyés par de l'artillerie, 10 chars et quatre véhicules blindés, ont attaqué des positions de l'armée syrienne dans la zone de Kafr Zeïta et à Sqeïlibiyé, faisant deux morts et neuf blessés syriens.

La Russie affirme son attachement constant aux accords sur la stabilisation d'Edleb, notamment le mémorandum d'accord russo-turc du 17 septembre 2018. Les négociations entre la Russie et la Turquie se poursuivent par l'intermédiaire de nos ministères de la défense en vue de stabiliser fermement le nord-ouest de la Syrie et de neutraliser la menace terroriste qui en émane. Nous tenons à souligner, en particulier à l'intention de ceux qui, de temps à autre, sonnent l'alarme à propos de la situation à Edleb et des actions de l'armée syrienne ainsi que de ses partisans, que le mémorandum ne suggère aucunement que les terroristes doivent être protégés. Au contraire, il affirme la détermination des participants au référendum à les combattre. Nous refusons de considérer les terroristes comme intouchables, et nous continuerons de les combattre en dépit des lamentations de certains de nos partenaires. En règle générale, nous avons l'impression que les terroristes à Edleb bénéficient d'une couverture et sont réservés pour accomplir des desseins malveillants. L'argument est basé sur la question de la protection des civils, dont la situation nous préoccupe autant que les autres membres du Conseil et qui sont devenus l'otage des terroristes à Edleb.

Au lieu de promouvoir des objectifs étroits et égoïstes en Syrie pour provoquer un changement de régime, nous devons unir nos efforts pour stabiliser la situation dans ce pays afin d'éliminer ensemble le terrorisme, de promouvoir le relèvement après le conflit et de faciliter le retour des réfugiés. Je conteste l'accusation de mes collègues américains, qui reprochent à la Russie de déstabiliser la région. Nos opinions divergent s'agissant de déterminer qui a déstabilisé la région et continue de le faire. Ce qui est réellement important à l'heure actuelle, c'est de prévenir toute escalade dans le golfe Persique du fait des dissensions croissantes entre les États-Unis et l'Iran. Cela nous permettrait de promouvoir efficacement un règlement politique dans toute la région. À défaut, la région pourrait sombrer dans le chaos.

La Russie continuera de s'employer à rétablir la paix en Syrie, à titre national et en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité et de membre de la troïka d'Astana. Le cadre de la troïka a plus fait que toute autre structure pour apaiser la situation, faire reculer la menace terroriste, fournir une aide humanitaire et préparer le processus politique, qui est particulièrement important à ce stade.

M. Sithole (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué

la présente séance sur la situation humanitaire en Syrie. Nous remercions les Secrétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Mark Lowcock de leurs exposés.

L'Afrique du Sud condamne l'escalade de la violence, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie, et la perte inutile de vies innocentes. Les attaques contre des civils et des infrastructures civiles, en particulier la destruction d'écoles et d'établissements de santé, sont inacceptables et doivent être fermement condamnées. Nous notons avec préoccupation que, du fait de la hausse brutale de la violence, 16 organismes humanitaires ont suspendu leurs activités dans la région. Le peuple syrien, en particulier dans la zone d'Edleb, a désespérément besoin de l'aide humanitaire. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à défendre le droit international humanitaire et à protéger les civils, et elle leur rappelle qu'elles sont tenues, en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, de protéger les civils et les infrastructures civiles.

Nous demandons instamment aux parties concernées de cesser immédiatement les hostilités et de prendre les mesures nécessaires pour permettre la reprise des activités humanitaires. Nous tenons également à souligner avec emphase que la lutte contre le terrorisme ne saurait être menée aux dépens de vies civiles innocentes et que les mesures prises à cet effet doivent être conformes aux paramètres du droit international. Ma délégation appuie l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties afin qu'elles respectent le droit international humanitaire et protègent les civils. Nous exhortons également les parties qui ont signé le mémorandum sur la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb en septembre 2018 à respecter les engagements pris en vertu du mémorandum.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lowcock de leurs exposés.

La Chine suit de près l'évolution de la situation dans le nord-ouest de la Syrie. En septembre dernier, la Russie et la Turquie ont signé un mémorandum d'accord réitérant leur détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations afin de maintenir la stabilité dans le nord-ouest de la Syrie. Au cours des derniers mois, les groupes terroristes ont resserré leur étau sur Edleb et dans des zones contrôlées par eux, ils menacent la sécurité physique des civils et lancent des attaques fréquentes contre des bases militaires russes et des zones contrôlées par le

Gouvernement, causant de nombreuses victimes civiles et compromettant gravement la sécurité régionale. La communauté internationale ne tolérera pas un comportement aussi irresponsable de la part de forces terroristes. La Chine appuie les contre-attaques menées en réponse aux actes odieux commis par les groupes terroristes. Elle estime que pour améliorer réellement la situation en Syrie, il est impératif de lutter contre les symptômes et les causes profondes du problème. Je souhaite faire les trois observations suivantes.

Premièrement, conformément à la résolution 2254 (2015), nous devons continuer de promouvoir un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. L'ONU doit continuer de jouer son rôle en tant que voie principale de médiation et répondre de manière équilibrée aux préoccupations légitimes de toutes les parties, y compris le Gouvernement syrien. La Chine appuie les efforts conjoints entrepris afin de promouvoir la création de la commission constitutionnelle et le rôle important que continue de jouer le processus d'Astana. À cet égard, nous appuyons l'action de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, qui consulte les membres pertinents de la communauté internationale à Genève, et nous espérons que les consultations continueront d'avancer.

Deuxièmement, il est impératif de lutter résolument contre le terrorisme et de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie pour rétablir la sécurité et la stabilité dans tout le pays aussitôt que possible. La lutte contre le terrorisme est un élément important de la solution au problème syrien. Si le terrorisme n'est pas éliminé, il n'y aura pas de paix pour le peuple syrien et pas de sécurité pour les pays de la région. La communauté internationale doit harmoniser les normes, réprimer fermement tous les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil et continuer de consolider les progrès en matière de lutte contre le terrorisme.

Troisièmement, nous devons prendre pleinement en compte la situation humanitaire dans toute la Syrie. Nous félicitons l'ONU et les autres parties compétentes des opérations humanitaires qu'elles mènent dans le pays. L'aide humanitaire doit être fournie dans toutes les régions et à toutes les personnes dans le besoin. Nous sommes également favorables à la fourniture d'une aide humanitaire ciblée dans le nord-ouest de la Syrie. Sur le long terme, la communauté internationale doit aider la Syrie à rétablir un ordre socioéconomique de base et

appuyer la participation de la population au développement et à l'édification de la nation.

Depuis le début de la crise syrienne, la Chine fournit des vivres, des services médicaux, des fournitures de bureau, de l'aide dans le domaine des transports publics, des formations professionnelles et d'autres formes d'aide humanitaire dans le pays. À l'avenir, la Chine continuera de venir en aide à la Syrie dans la mesure de ses capacités. Elle est disposée à coopérer avec les autres membres du Conseil pour promouvoir le règlement politique du problème syrien et en commun remédier aux graves difficultés liées à la lutte antiterroriste et relever les défis humanitaires de taille qui se posent.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Il y a quelques instants, le Représentant permanent de la Belgique a prononcé, au nom des corédacteurs, une déclaration sur la situation humanitaire à Edleb et dans les environs. Je voudrais maintenant aborder quelques points concernant le processus politique s'agissant de la crise syrienne.

Les corédacteurs – la Belgique, l'Allemagne et le Koweït – ont demandé que soit convoquée la présente séance parce que nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité a la responsabilité d'agir face aux événements qui sont en train de s'accélérer à Edleb et dans les environs. Cette séance est une mesure de précaution pour prévenir une détérioration de la situation à Edleb. Nous approuvons et appuyons les quatre appels suivants lancés par le Secrétaire général António Guterres alors que la crise syrienne entrait dans sa neuvième année.

Premièrement, il a exhorté toutes les parties à respecter l'accord de cessez-le-feu russo-turc conclu à Edleb. Deuxièmement, il a rappelé aux parties que lorsqu'une forme quelconque d'opération militaire par un acteur est exécutée, le droit international humanitaire doit être pleinement respecté et les droits de l'homme protégés. Troisièmement, il a insisté sur le fait qu'un accès humanitaire durable reste essentiel. Quatrièmement, il a indiqué qu'un appui international renforcé était nécessaire si les parties au conflit décident de s'engager sérieusement dans la voie d'une solution politique répondant aux aspirations légitimes de tous les Syriens et a exprimé son plein appui à M. Geir Pedersen, qui s'emploie à faciliter la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

Comme l'a souligné le représentant de la Belgique au nom des corédacteurs, nous condamnons les actes terroristes commis par des groupes terroristes à Edleb. Nous soulignons également que la lutte contre les groupes terroristes ne saurait exempter aucune des parties au conflit de ses obligations découlant du droit international, notamment le respect des principes de distinction, de proportionnalité et de protection des civils et des objectifs civils.

Nous condamnons une fois de plus les attaques délibérées contre des zones peuplées et des installations médicales en Syrie. Nous appelons toutes les parties à respecter les résolutions du Conseil relatives aux infrastructures, notamment la résolution 2286 (2016) portant sur les hôpitaux et les autres installations médicales et la résolution 2427 (2018) portant sur la protection des écoles.

Pour terminer, nous soulignons qu'il importe de faire des progrès en ce qui concerne la commission constitutionnelle, qui doit être équilibrée, crédible et inclusive et rassembler toutes les composantes de la société syrienne. Nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Syrie. La seule solution est une solution politique permettant de réaliser les aspirations légitimes du peuple syrien, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012, et de préserver l'unité, l'indépendance et la souveraineté de la Syrie.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Moi aussi, je voudrais tout d'abord remercier les intervenants, M. Mark Lowcock et M^{me} Rosemary DiCarlo, de leurs exposés complets, quoique alarmants.

Le représentant de la Belgique ayant prononcé une déclaration au nom des trois corédacteurs – la Belgique, le Koweït et l'Allemagne –, mes observations vont porter sur une question spécifique. Tout simplement, je voudrais réitérer qu'il est absolument inacceptable que des infrastructures civiles soient prises pour cible. Nous avons apporté notre appui aux habitants de Hama et d'Edleb alors qu'ils subissaient une double pression de la part du régime et de groupes terroristes comme l'État islamique. Tout le monde sait que les installations médicales auxquelles nous apportons notre appui ont été réduites en ruines, ce qui a conduit à des décès, entraîné des déplacements et limité davantage l'accès des civils aux soins médicaux.

Nous rejetons tous les groupes terroristes comme Hayat Tahrir al-Cham. Ils ne sont pas couverts par

l'accord concernant Edleb et leurs attaques mettent en danger le bien-être de la population qu'ils prétendent gouverner. Toutefois, comme beaucoup d'autres l'ont déjà dit aujourd'hui, la lutte contre le terrorisme ne saurait justifier des attaques aveugles contre des civils et des infrastructures civiles. Les opérations antiterroristes ne diminuent en rien la responsabilité qu'ont les parties de protéger les civils et ne doivent pas entraver une action humanitaire impartiale.

À l'instar de mon collègue du Koweït, je voudrais faire quelques observations sur la situation politique générale.

Tout d'abord, je voudrais réaffirmer que nous continuons d'appuyer pleinement tous les efforts de l'Envoyé spécial Geir Pedersen. Nous demeurons convaincus que seule une solution politique fondée sur la résolution 2254 (2015) et la mise en œuvre intégrale de tous ses éléments peut permettre d'instaurer une paix et une stabilité pérennes en Syrie. La mise en place d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et inclusive, dotée d'un mandat clair et de procédures opérationnelles transparentes, sous l'égide de l'ONU, n'a que trop tardé et s'impose d'urgence en tant que point de départ d'un processus de transition politique.

La deuxième observation que je voudrais faire est que le régime syrien doit commencer à assumer ses responsabilités. Cela fait partie intégrante d'une solution politique future. Tant qu'il y aura des violations massives des droits de l'homme au quotidien; tant qu'il y aura de la violence en Syrie; tant que des civils seront tués, détenus arbitrairement, torturés et privés d'accès à l'aide humanitaire; tant que le principe de responsabilité ne sera pas appliqué et tant qu'il n'y aura pas de solution durable à la crise syrienne, le Conseil devra continuer à suivre de très près la situation en Syrie. Il est absolument essentiel de créer un environnement sûr, calme et neutre, de nature à faciliter un changement politique.

Cela exigera avant tout un changement de comportement de la part du régime syrien. Il est temps que cessent les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme. Il incombe au Gouvernement syrien de fournir des garanties de sécurité crédibles qui permettront le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des Syriens dans leur pays. Nous voudrions souligner à nouveau que ce sont avant tout les politiques de répression, de persécution et d'injustice du régime syrien qui empêchent les déplacés et les réfugiés de rentrer chez eux. Les arrestations, les tortures et les meurtres sanctionnés par le régime

continuent de créer un climat de peur. Les crimes et les atrocités qui ont été déjà commis par toutes les parties pendant le conflit syrien, notamment les allégations horribles concernant des meurtres, des tortures, des violences sexuelles et des crimes à l'encontre d'enfants, doivent faire l'objet d'enquêtes et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Enfin, avant de conclure, je voudrais ajouter que le régime syrien continue d'entraver arbitrairement l'accès humanitaire à plus d'un million de personnes vivant dans les zones sous son contrôle. Nous exhortons le régime syrien à garantir un accès humanitaire immédiat, sans entrave et durable à toutes les personnes qui ont besoin d'aide.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Indonésie.

Ma délégation tient à remercier les Secrétaires généraux adjoints Mark Lowcock et Rosemary DiCarlo de leurs exposés.

L'Indonésie, comme d'autres, est vivement préoccupée par l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, qui a fait des victimes, en particulier ces dernières semaines. La détérioration de la situation a empêché de nombreux Syriens de jouir de leurs droits fondamentaux. Des écoles et des installations sanitaires ont été endommagées et environ 180 000 personnes ont été déplacées rien qu'au cours des 10 derniers jours. La situation très sombre et désespérée sur le terrain, telle que décrite par le Secrétaire général adjoint Lowcock, continue de s'aggraver et présage une crise humanitaire imminente. C'est inacceptable. Dans ce contexte, je voudrais faire brièvement trois observations.

Premièrement, les civils ne devraient pas et ne doivent pas continuer d'être les cibles et les victimes des opérations militaires. En outre, les établissements scolaires et les infrastructures médicales, comme les hôpitaux, ne doivent pas faire l'objet d'attaques directes à des fins militaires. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et appliquer scrupuleusement la résolution 2286 (2016). Il est en effet frustrant de constater que la situation actuelle à Edleb est telle qu'une solution militaire semble plus attrayante que la recherche d'une solution pacifique.

Deuxièmement, le Conseil doit continuer à rappeler à toutes les parties concernées qu'elles doivent s'engager à nouveau à respecter l'accord de cessez-le-feu russo-turc. L'Indonésie estime également qu'il est

essentiel que les garants d'Astana et les autres pays ayant une influence sur les parties au conflit contribuent à prévenir une nouvelle escalade et à engager un dialogue véritable qui déboucherait sur des mesures concrètes, afin de stabiliser la situation dans le nord-ouest de la Syrie. Un engagement véritable de toutes les parties en faveur d'une solution politique et de la réconciliation est plus que jamais nécessaire.

Troisièmement, ma délégation souhaite que l'escalade actuelle n'éclipse ni ne fasse dérailler les progrès du processus politique en cours qui est facilité par l'Envoyé spécial Pedersen, en consultation étroite avec toutes les parties concernées. Nous tenons donc à réaffirmer notre ferme appui à son action et à ses priorités en vue de promouvoir une solution politique en Syrie, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015).

L'Indonésie est d'avis qu'en l'absence d'une solution politique durable au conflit, la crise humanitaire sera de plus en plus difficile à résoudre. Dans l'intervalle, il importe que toutes les parties intensifient leurs efforts pour que l'action humanitaire en Syrie se poursuive sans entrave. À l'heure actuelle, adopter la méthode de la dénonciation publique n'est pas la solution. Il est clair que cette approche ne nous mènera nulle part et qu'elle ne contribuera pas non plus à sauver des Syriens innocents sur le terrain. Nous devons œuvrer de concert pour trouver des solutions. Les civils et les réfugiés ne se soucient pas des discours, ils veulent des actes et des actions pour sauver leurs enfants. Tous les membres du Conseil devraient vraiment s'unir pour sauver des vies. Le peuple syrien a le droit de vivre dans la paix et la dignité et à l'abri de la peur.

Pour terminer, nous exhortons toutes les parties à coopérer pleinement pour assurer la protection de millions de personnes à Edleb afin de contribuer à la stabilité sur le terrain en ces temps difficiles. En ce mois sacré du ramadan, je lance un appel en toute humilité : que la retenue soit de mise. Qu'il y ait un répit pour que tous les citoyens de la province d'Edleb puissent rompre leur jeûne sans crainte et avec de la nourriture sur la table. Que la paix revienne.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur

le Président, ainsi que votre pays, l'Indonésie, ami du mien, pour la bonne gestion des travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Votre présidence a pris au sérieux la tâche qui lui a été confiée de maintenir la paix et la sécurité internationales et de respecter les dispositions de la Charte, comme en témoigne votre importante déclaration. Je vous souhaite un heureux ramadan.

Contrairement à ce que certains pensent, nous ne sommes pas opposés à présente séance publique, car elle donne à mon pays et à d'autres l'occasion de dire la vérité sur ce qui se passe dans la ville d'Edleb, qui est contrôlée par l'organisation terroriste Hay'at Tahrir el-Cham. Toutefois, nous émettons des réserves quant aux approches systématiquement politisées adoptées par certains membres du Conseil de sécurité, qui demandent l'organisation de ces séances chaque fois que le Gouvernement syrien et ses alliés prennent des mesures légitimes pour protéger les citoyens syriens des actes de groupes terroristes.

Ces mêmes États ont fermé les yeux et gardé le silence sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par l'alliance illégitime des États-Unis en association avec des milices telles que les soi-disant Forces démocratiques syriennes. Ils ont totalement détruit la ville de Raqqa, tuant et déplaçant sa population, comme l'a récemment confirmé Amnesty International, qui a constaté que les attaques de la coalition internationale avaient entraîné la plus importante destruction d'une ville de l'histoire moderne. Ils ont également commis des crimes horribles dans la province de Deir el-Zor causant la mort de milliers de civils et le déplacement de dizaines de milliers d'autres, en particulier dans la région de Baghouz et, il y a quelques jours seulement, dans le village d'Al-Shuhail. En outre, des dizaines de milliers de civils syriens sont pris en otage comme boucliers humains dans le camp de Roukban.

L'approche sélective adoptée par certains membres du Conseil aide les groupes terroristes et entrave les efforts que l'État syrien et ses alliés déploient pour protéger le peuple syrien et combattre le terrorisme. Ils se mobilisent contre le Gouvernement syrien et ses alliés afin de remonter le moral des groupes terroristes et de leur fournir une protection et une couverture politique pour qu'ils continuent de commettre des massacres et de faire du chantage. Il pourrait être utile pour nous tous, lorsque nous discutons de la situation dans la ville d'Edleb, d'avoir une description de la situation sur le terrain, qui pourrait être résumée comme suit.

Premièrement, Edleb est une province syrienne. Elle n'est pas en Allemagne, en Belgique ou au Koweït. C'est donc à l'État syrien qu'il incombe de la protéger, ainsi que ses habitants, du terrorisme. Il incombe au Conseil de sécurité d'aider le Gouvernement syrien à cet égard. Edleb couvre une superficie de 6 097 kilomètres carrés, 15 fois plus grande que celle des cinq districts de la ville de New York. Il ne s'agit pas ici de grottes dans les montagnes de Tora Bora, mais d'un vaste territoire syrien occupé par des groupes terroristes que le Conseil a décrits comme une branche d'Al-Qaïda. En effet, en Syrie, Hay'at Tahrir el-Cham signifie Al-Qaïda.

Deuxièmement, nous convenons tous que la ville d'Edleb et certaines zones situées à proximité dans le nord-est de la Syrie sont contrôlées par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui est en fait le Front el-Nosra, groupe que le Conseil de sécurité a inscrit sur sa liste des groupes et entités terroristes en tant que branche d'Al-Qaïda en Syrie. Il contrôle 85 % de la province d'Edleb.

Troisièmement, ce groupe terroriste a exploité le fait que le régime turc ne respecte pas ses obligations concernant la zone de désescalade et définies dans les accords d'Astana et de Sotchi pour prendre le contrôle d'Edleb et créer un foyer de terrorisme en vue de faire chanter le Gouvernement syrien. En réponse aux observations faites par le représentant de la Belgique au nom des rédacteurs, je tiens à souligner qu'il n'y a eu aucune attaque aveugle contre des civils syriens dans la province d'Edleb. L'armée syrienne et ses alliés mènent actuellement des opérations militaires contre une entité terroriste inscrite sur la liste du Conseil de sécurité afin de libérer les civils d'Edleb afin qu'ils ne servent pas de boucliers humains à Al-Qaïda en Syrie. Les terroristes qui contrôlent Edleb n'auraient pas pu faire chanter des millions de Syriens – comme l'a indiqué le représentant de la Belgique – si les autorités turques n'apportaient pas d'appui à ce groupe terroriste et sans leur mépris à l'égard des engagements qu'elles ont pris dans le cadre des accords d'Astana et de Sotchi.

Quatrièmement, ce groupe terroriste compte dans ses rangs des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers qui ont été recrutés et envoyés par des pays bien connus de nous tous, dont certains sont malheureusement membres du Conseil, en toute connaissance de leurs gouvernements. Ils ont été envoyés du monde entier pour rejoindre des organisations terroristes aux noms et allégeances multiples, telles que Huras Al-Din, Jaish al-Muhajireen wal-Ansar,

l'Armée du Turkestan oriental et d'autres, comme l'ont confirmé divers rapports de l'Organisation des Nations Unies. Aucun des noms de ces groupes n'a quoi que ce soit à voir avec la Syrie. Cependant, certains voudraient les appeler l'opposition syrienne armée modérée.

Cinquièmement, ce groupe terroriste utilise des centaines de milliers de civils comme boucliers humains, commet les crimes les plus odieux contre eux et répand la mort et la destruction, et il détruit des infrastructures civiles, y compris des hôpitaux et des écoles, qu'il a transformés en casernes militaires et en centres de détention et de torture pour tous ceux qui rejettent ses idéologies et sa pensée takfiristes. Pire encore, ceux qui le parrainent ont créé une branche médiatique criminelle pour le soutenir, les Casques blancs, qui reçoit des soins et de l'aide de ses commanditaires.

Sixièmement, les crimes commis par ce groupe terroriste ne se limitent pas aux zones sous son contrôle, mais comprennent les villes et villages peuplés voisins, qui ont été bombardés et ciblés par des tirs de roquettes, entraînant la mort d'un grand nombre de martyrs civils, dont la plupart sont des femmes et des enfants, à Alep, Hama, Lattaquié, Mohradé, Sqeilibiyé et dans d'autres villes de régions pacifiques de Syrie. Nous n'avons entendu de la part des co-rédacteurs humanitaires du Conseil aucun appel lancé au Conseil pour qu'il se réunisse et discute de cette situation inhumaine et dangereuse. Il ne devrait y avoir qu'une seule question légitime à poser, pas trois, cinq ou six auxquelles nous devons tous répondre. C'est une question qui peut rassurer tout le monde, membres du Conseil de sécurité et autres. C'est la suivante : quand les gouvernements de certains pays, membres et non membres du Conseil de sécurité, cesseront-ils de soutenir le terrorisme en Syrie? Mes collègues américain, britannique et français ont salué la politique de la Turquie dans le nord-ouest de la Syrie. Cela suffit à décrédibiliser de tout ce qu'ils disent.

Septièmement, l'accord de désescalade concernant Edleb est un arrangement temporaire. Il ne peut pas durer indéfiniment. Il résulte de l'accord d'Astana, et il est renouvelable pour une période de six mois. Chacun doit comprendre que le respect de cet accord signifie que le régime turc doit mettre fin à son occupation de vastes étendues de territoires syriens. Le régime turc doit également honorer ses engagements envers les garants russe et iranien et le pays hôte, le Kazakhstan. Il doit cesser de soutenir les groupes terroristes à Edleb et mettre fin à ses opérations visant à imposer le turquisme

et à construire un mur le long de la frontière au sud de la ville de Manbej.

Dans ce contexte, nous pensons que la question qui doit être posée est la suivante : quelles sont les options disponibles pour contrer cette menace terroriste? Afin de simplifier encore la question, nous devons imaginer les scénarios suivants. Imaginons, par exemple, qu'un groupe terroriste affilié à Al-Qaida et comptant des milliers de combattants s'empare de la ville de Dortmund, en Allemagne, commette des crimes odieux contre ses habitants et attaque Düsseldorf, Bonn et Cologne avec des roquettes et des missiles. Imaginons qu'un groupe similaire s'empare d'Anvers, en Belgique, et commence à commettre des crimes odieux contre ses habitants et à lancer des roquettes et des missiles vers Gand et Bruxelles. Imaginons qu'un troisième groupe s'empare de la ville d'Abdali, au Koweït, par exemple, et commette des crimes odieux contre ses habitants en attaquant l'île de Bubiyan et la capitale avec des roquettes et des missiles. Imaginons qu'un quatrième groupe similaire s'empare de la ville de Yonkers, au nord de New York, commette des crimes graves contre ses habitants et attaque Manhattan, Brooklyn et le Queens avec des roquettes et des missiles. Nous demanderions peut-être alors à M. Lowcock d'envoyer une aide humanitaire au Conseil de sécurité afin qu'il puisse continuer à tenir ses séances.

Nous espérons que ces scénarios ne se produiront jamais mais, dans une telle situation, quelles options les Gouvernements de ces pays auraient-ils pour protéger les civils? Je pense que la réponse est simple. Aucun gouvernement n'accepterait de céder face aux menaces terroristes. Aucun pays n'accepterait de mettre en danger la vie de civils en attendant les machinations politiques de certains et l'hypocrisie associée aux slogans humanitaires. Aucun pays ne permettrait que ses droits souverains et constitutionnels de protéger son territoire et ses citoyens soient compromis. Ces droits sont garantis par le droit international, la Charte des Nations Unies et toutes les résolutions antiterroristes du Conseil de sécurité.

Pour mettre fin aux souffrances des Syriens à Edleb, il faut mettre fin à l'hypocrisie et à la politisation; cesser d'investir dans le terrorisme; arrêter de manipuler le sort des peuples; et adopter des approches objectives et logiques fondées sur une connaissance approfondie des réalités et des options disponibles. Il faudrait au moins rapatrier les combattants terroristes étrangers dans leurs pays au lieu de les dépouiller de

leur nationalité. Ces pays devraient cesser de jouer le jeu immoral qui consiste à dire aux Gouvernements iraquien et syrien d'accueillir les terroristes et de subir à nouveau les conséquences de leur terrorisme, que les deux pays endurent déjà depuis de longues années. Mes questions aux pays qui nous donnent de tels conseils sont les suivantes : êtes-vous prêts à rapatrier vos citoyens impliqués dans des actes de terrorisme en Syrie? Êtes-vous prêts à indiquer quels gouvernements ont recruté, financé et formé ces terroristes et facilité leur transfert en Syrie et leur ont permis de tuer des Syriens? Êtes-vous prêts à le faire?

Nous avertissons une fois de plus les membres du Conseil que les groupes terroristes armés sont déterminés à jouer un grand jeu pour accuser le Gouvernement syrien d'utiliser des produits chimiques toxiques à Edleb. Ils fabriquent des preuves et forment certains de leurs membres pour prétendre qu'ils souffrent des conséquences d'un agent chimique et pour être filmés par des réseaux de médias bien connus, puis accusent la République arabe syrienne de tels actes, comme cela s'est produit à plusieurs reprises par le passé.

À cet égard, nous avons envoyé des centaines de lettres au Secrétaire général, au Président du Conseil de sécurité et aux organismes des Nations Unies chargés de la lutte contre le terrorisme participant à la non-prolifération des armes chimiques. Toutefois, nous sommes convaincus que certains au sein de l'ONU n'hésiteront pas une fois de plus à adopter le discours des groupes terroristes armés et à accuser le Gouvernement syrien. Pourquoi? Tout simplement parce que la position de certains au sein de l'Organisation les oblige à prendre part au chantage visant la République arabe syrienne et à la cibler, avec ses alliés, qui luttent contre le terrorisme au nom de tous les États.

En conclusion, la poursuite de l'approche consistant à verser le sang des Syriens et les souffrances qu'ils endurent, qui ne se limitent pas à une question purement humanitaire, n'empêcheront pas le Gouvernement syrien, appuyé par ses alliés, d'assumer ses responsabilités constitutionnelles et juridiques afin de combattre le terrorisme et de protéger ses citoyens. La question humanitaire, le volet politique et la lutte contre le terrorisme sont trois questions distinctes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les Secrétaires généraux adjoints

Rosemary DiCarlo et Mark Lowcock de leurs exposés sur la situation dans la province d'Edleb. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à tous les travailleurs humanitaires pour leurs efforts inlassables. Ces héros méconnus fournissent des services vitaux à des millions de Syriens dans le besoin.

Je voudrais répéter ce qui a été dit à de nombreuses reprises dans la salle du Conseil : une attaque militaire de grande envergure dans la province d'Edleb entraînerait une grave catastrophe humanitaire. Jusqu'à présent, nous avons pu éviter une tragédie majeure grâce au mémorandum sur Edleb du 17 septembre 2018. Il a garanti un calme relatif dans la province. Il est extrêmement important pour les millions d'habitants d'Edleb que ce calme se maintienne. Toutefois, la nette augmentation des violations du cessez-le-feu par le régime, qui s'élèvent à plus de 600 depuis les derniers jours du mois d'avril, est profondément alarmante. C'est une catastrophe qui se prépare. La récente offensive du régime pourrait entraîner le déplacement de centaines de milliers de personnes supplémentaires. Elle est porteuse de graves risques humanitaires et en matière de sécurité pour la Turquie, le reste de l'Europe et au-delà.

L'on dénombre plus de 500 pertes civiles causées par ces attaques aveugles. Une fois de plus, les bombes-barils ont été utilisées de manière intensive. Le régime cible délibérément les civils, les écoles et les hôpitaux au mépris total de la vie humaine. Quelque 243 000 personnes ont déjà été déplacées, et la tendance à la migration vers le nord est à la hausse.

Le 4 mai, un poste d'observation des forces armées turques a été attaqué et deux membres de notre personnel ont été blessés. De telles actions ne peuvent en aucun cas être justifiées comme relevant de la lutte contre le terrorisme. Aucun pays ne comprend mieux que la Turquie la nécessité de lutter contre le terrorisme. Toutefois, on ne peut sacrifier des innocents au nom de la lutte contre le terrorisme. Cela ne fera que créer de nouveaux foyers de terrorisme et d'extrémisme.

Le mémorandum d'Edleb a également servi l'objectif suprême consistant à accélérer le processus politique et à trouver une solution négociée à la crise en Syrie. Il fournit l'oxygène nécessaire aux efforts politiques. La récente campagne de guerre du régime risque de compromettre le processus politique alors que nous en sommes aux dernières étapes de la formation de la Commission constitutionnelle.

Nous continuons de nous coordonner avec la Russie pour préserver le statut d'Edleb en tant que zone de désescalade et pour mettre fin aux violations commises par le régime. Le Président Erdoğan et le Président Poutine sont en contact étroit pour discuter des mesures à prendre pour faire face à la situation actuelle sur le terrain. Les Ministres turc et russe des affaires étrangères et de la défense procèdent régulièrement à un échange de vues. À la suite de contacts au plus haut niveau, un groupe de travail turco-russe s'est réuni à Ankara ces deux derniers jours afin de faire en sorte que la situation dans la zone de désescalade d'Edleb soit maîtrisée.

Le reste de la communauté internationale doit elle aussi tout mettre en œuvre pour que le régime respecte le cessez-le-feu. Le régime a fréquemment commis des crimes contre l'humanité. Les limites ont souvent été franchies. Nous ne pouvons pas commettre à nouveau la même erreur. Les conséquences de l'inaction sont immenses. Les bombardements et les offensives terrestres doivent cesser immédiatement. Un retour au *statu quo ante* est indispensable.

Nous convenons tous qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Syrie et que le seul moyen de mettre fin au conflit est de passer par un processus politique sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015). La Turquie et les pays voisins continuent de supporter le poids de la crise humanitaire en Syrie, mais nos moyens et nos capacités ne sont pas illimités. Le Conseil a la responsabilité de prévenir une catastrophe humanitaire. Il est temps d'agir. Cela exige unité, courage et résilience. Nous ne pouvons et ne devons pas laisser le peuple syrien à la merci du régime.

En ce qui concerne la déclaration faite par le représentant du régime, je ne le considère pas comme un représentant légitime du peuple syrien. En conséquence, je ne lui ferai pas l'honneur de lui répondre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Avec d'autres garants du processus d'Astana, la République islamique d'Iran continue d'appuyer le maintien d'Edleb comme zone de désescalade. Cette approche est fondée sur une réalité et sur un principe fondamental. Il y a là un grand nombre de civils dont la vie doit être sauvée.

En même temps, certaines questions s'imposent. Cette situation peut-elle et doit-elle perdurer indéfiniment? Le Gouvernement doit-il permettre à des groupes désignés comme terroristes par la communauté internationale de maintenir leur contrôle sur son territoire? La communauté internationale doit-elle permettre à ces groupes terroristes de prendre en otage un grand nombre de civils?

La réponse est claire. La création de la zone de désescalade d'Edleb n'était qu'une mesure temporaire, dont le seul objectif était de protéger les civils et non de fournir un tel sanctuaire à des groupes terroristes. Elle ne limite pas le droit du Gouvernement syrien de lutter contre les terroristes désignés par le Conseil de sécurité, ce qui, bien entendu, doit se faire dans le respect du droit international humanitaire. Il faut donc à la fois vaincre les terroristes et libérer les civils.

La situation actuelle à Edleb, où l'on autorise les groupes terroristes les plus dangereux à se servir de plus de 2 millions de civils comme boucliers humains, à continuer de contrôler une grande partie du territoire d'un État souverain et à partir de là à mener leurs opérations et à attaquer des cibles militaires et civiles au-delà de cette zone, ne peut ni ne doit durer indéfiniment. La persistance de cette situation permettrait aux terroristes de tuer davantage de civils, ce qui est en contradiction avec l'objectif qui a présidé à la création de la zone de désescalade d'Edleb. Nous devons être suffisamment vigilants pour ne pas confondre la protection des civils avec la protection des terroristes. Le maintien de la situation actuelle à Edleb empêcherait un peu plus le Gouvernement de reprendre le contrôle de l'ensemble de son territoire et de garantir la sûreté et la sécurité de tous ses citoyens, interdirait le retour des réfugiés et des déplacés, retarderait la reconstruction du pays et entraverait la solution politique, tous ces éléments étant intrinsèquement liés.

Enfin, je voudrais souligner une fois de plus la nécessité que tous les acteurs respectent pleinement la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Comme le souligne la déclaration conjointe des garants sur la réunion internationale sur la Syrie tenue dans le cadre du processus d'Astana à Nour-Soultan les 25 et 26 avril, aucune action, quel qu'en soit l'auteur, ne doit porter atteinte à ces principes. Dans ce contexte, les garants du processus d'Astana ont également rejeté toute tentative de créer de nouvelles réalités sur le terrain sous prétexte de combattre le terrorisme. À cet égard, les États-Unis

doivent donc immédiatement mettre fin à leur présence illégale dans certaines régions de la Syrie.

C'est dans cet esprit que nous devons aider le Gouvernement syrien à former la commission constitutionnelle, avec l'aide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, dont nous appuyons les efforts. Nous l'encourageons à intensifier encore ses consultations avec le Gouvernement syrien.

Comme indiqué dans la déclaration conjointe susmentionnée, il n'y a pas de solution militaire au conflit syrien, et la seule option est de promouvoir le processus politique conduit et pris en main par les Syriens et facilité par l'Organisation des Nations Unies. En définitive, le droit de déterminer l'avenir de la Syrie appartient exclusivement aux Syriens eux-mêmes. Nous devons sincèrement appuyer la réalisation de cet objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je demande aux membres de bien vouloir m'excuser de prendre la parole encore une fois, mais je ne pense pas avoir entendu de réponse à la question qui a été posée au sujet des hôpitaux. J'aimerais y revenir. Nous sommes très clairs. Nous n'appuyons pas le terrorisme ni les actes terroristes, et nous sommes d'accord avec le représentant de l'Allemagne quant à la nécessité de condamner les attaques contre les bases russes. Toutefois, je voulais également dire que le régime d'Assad ne mène pas et n'a jamais mené la lutte contre Daech. C'est la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant qui a chassé Daech de Raqqa.

L'Ambassadeur de la Syrie a également dit que le régime syrien ne prenait que des mesures qui sont légales et qu'il avait la responsabilité de protéger les civils d'Edleb. Je pose donc à nouveau la question : quelle est la réponse à la question qui a été posée sur les hôpitaux? Si seules la Russie et la Syrie survolent Edleb, que se passe-t-il avec les hôpitaux qui sont pris pour cible? Je pense que nous avons besoin de plus amples informations. Nous devons savoir si les hôpitaux sont délibérément visés, nous devons savoir si le mécanisme de déconfliction ne fonctionne pas et nous devons savoir ce qui va être fait pour mettre fin aux attaques contre les hôpitaux. Où sont les garanties que les attaques contre les hôpitaux, les établissements sanitaires et les écoles dans les zones où vivent des gens ordinaires, et non des

terroristes, prendront fin? Que fait-on pour que cessent ces attaques?

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne pour qu'il réponde aux questions qui ont été posées.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Il y a quelques années, il y avait à Alep un hôpital ophtalmologique très moderne, l'hôpital al-Kindi, qui était un des meilleurs du Moyen-Orient. Certains gouvernements occidentaux ont affirmé que le Gouvernement syrien l'avait bombardé. À l'époque, nous avons autorisé le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Syrie à se rendre dans cet hôpital et à rédiger un rapport de l'OMS sur la réalité de la situation de l'hôpital al-Kindi à l'intention de toutes les personnes concernées. Comme les membres du Conseil s'en souviendront peut-être, à l'époque, la partie orientale d'Alep était encore sous le contrôle de terroristes. Le représentant de l'OMS s'est rendu dans l'hôpital dans le cadre d'un arrangement spécial négocié par le Croissant-Rouge arabe syrien. Lorsqu'il est revenu, il nous a dit, ainsi qu'à l'OMS, qu'il n'y avait pas d'hôpital al-Kindi. Il a dit qu'il était entré dans un bâtiment rempli de terroristes et qu'il n'y avait aucun signe d'un quelconque hôpital médical. Soit dit en passant, l'entité terroriste qui occupait l'hôpital al-Kindi était le même Front el-Nosra dont on a parlé aujourd'hui et qui est actuellement présent à Edleb. Voilà ce dont a témoigné un représentant de l'ONU qui s'est rendu à l'hôpital al-Kindi à l'époque.

Ce scénario s'est reproduit à maintes reprises. Mon collègue M. Nebenzia a expliqué comment les hôpitaux de la ville de Raqqa ont été détruits par les avions des États-Unis, ce dont personne ne parle, pas même les rédacteurs chargés des questions humanitaires, sociales et philosophiques. Des dizaines d'hôpitaux de Raqqa ont été rasés. Mais cela ne pose de problème à personne parce que ce sont les États-Unis qui l'ont fait. Par ailleurs, le Gouvernement britannique a parrainé la création d'un autre groupe terroriste, les prétendus Casques blancs, dont la tâche principale était de fabriquer de toutes pièces des scènes d'attaques chimiques en Syrie pour justifier les actes d'agression militaire des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France – ou du triumvirat, comme ils aiment parfois l'appeler – contre mon pays.

Je voudrais signaler, à titre d'information pour nos nouveaux collègues, qui entendent peut-être parler de la

question chimique pour la première fois, que la première attaque chimique en Syrie a eu lieu en mars 2013, contre le petit village de Khan el-Assal, dans les faubourgs d'Alep. Cette attaque a causé la mort de 18 soldats syriens et de plusieurs civils. Quelques heures après les faits, ma capitale m'a donné pour instruction d'en informer le Secrétaire général de l'époque, Ban Ki-moon, et de lui demander de nous aider à vérifier si une attaque à l'arme chimique avait eu lieu, et qui en était l'auteur. C'était en 2013. M. Ban Ki-moon étant toujours en vie, les personnes ici présentes peuvent vérifier mes propos auprès de lui. Il m'a demandé de lui donner un peu de temps. Quelques heures plus tard, à 23 heures, il m'a appelé chez moi et m'a dit d'informer mon gouvernement qu'il était prêt à nous aider à vérifier si un produit chimique avait été utilisé dans l'attaque contre Khan el-Assal. Toutefois, pour ce qui était d'en identifier l'auteur, il m'a demandé de l'excuser, disant qu'en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, il ne pouvait prêter son assistance sur cette question. La raison en était que les personnes avec lesquelles il était en train de se consulter, au sein du Conseil et ailleurs, savaient qui avait lancé cette attaque et ne voulaient pas révéler l'identité de ceux qui utilisaient des armes chimiques à l'époque.

Nous avons accepté de coopérer pleinement avec le Secrétaire général et de le laisser nous aider à vérifier si une arme chimique avait été utilisée ou non à Khan el-Assal. Nous espérions que cette assistance serait disponible au plus vite, étant donné que l'utilisation de matières chimiques implique des éléments tels que ce qu'on appelle la garde permanente, l'évaporation et la direction du vent. Toutes les caractéristiques d'une attaque chimique pouvaient disparaître en quelques heures ou en quelques jours. Nous avons donc demandé au Secrétaire général, dans la langue de Shakespeare, de nous fournir une assistance « au plus vite ». Je voudrais informer l'Ambassadrice de la Grande-Bretagne qu'il a fallu quatre mois et 11 jours au Secrétaire général pour envoyer M. Sellström sur place. Le Secrétaire général a mis quatre mois et 11 jours pour envoyer « au plus vite » M. Sellström enquêter sur ce qui s'était passé à Khan el-Assal. Lorsque M. Sellström est arrivé à Damas et alors qu'il était en route vers Alep, comme par hasard et comme par enchantement, une autre attaque chimique a eu lieu, cette fois dans la Ghouta, à Damas. Le Secrétaire général a alors donné l'ordre à M. Sellström de ne pas se rendre à Khan el-Assal, mais dans la Ghouta.

La morale de l'histoire, c'est que ce qui s'est passé à Khan el-Assal en mars 2013 n'a toujours pas fait l'objet

d'une enquête et que les auteurs n'ont toujours pas été identifiés, même si tout le monde connaît l'identité des responsables de cette attaque. Nous avons envoyé au Conseil des dizaines de lettres contenant tous les détails sur cette question et donnant l'identité des personnes qui ont utilisé l'arme chimique, ainsi que la manière dont le matériel chimique a été transporté, d'abord de la Libye vers Istanbul, et ensuite par la frontière syrienne vers Alep.

Je voudrais demander aux membres du Conseil d'arrêter de poser des questions qui ne peuvent que les mettre dans l'embarras, car les réponses que nous avons sont embarrassantes pour eux tous. Et en fait nous disposons de plus bien d'informations encore.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La représentante du Royaume-Uni a posé une question qui suppose une réponse de la part des représentants de la Syrie et de la Russie. Elle n'était pas présente dans la salle lorsque j'ai fait ma déclaration, et je sais qu'elle avait une très bonne raison pour cette absence. Je tiens à lui faire savoir que nous avons posé la même question au représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Nous lui avons demandé, par exemple, de nous fournir des informations sur l'infrastructure médicale qui avait été détruite et sur la source qui l'avait informé à ce sujet. Il a catégoriquement refusé de répondre à notre question, sous prétexte que cela pourrait mettre en danger les personnes qui lui avaient fourni cette information. Nous sommes donc tout aussi intéressés que notre collègue britannique par cette question.

Au passage, elle a également dit, en lien avec les frappes chirurgicales – ou prétendument non chirurgicales – que les forces aérospatiales russes auraient menées contre des cibles dans la province d'Edleb, qu'elle ne voudrait pas être soignée en Russie. Je ne lui souhaite certainement pas d'avoir besoin de quelconques soins médicaux, Dieu l'en préserve, mais si jamais elle en avait un jour besoin, je tiens à ce qu'elle sache que nous avons de très bonnes infrastructures en Russie. Donc pour conclure, si l'OMS ou toute autre entité des Nations Unies partage des informations avec elle sur les sources dont nous discutons aujourd'hui, nous lui serions extrêmement reconnaissants de nous en faire profiter.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je serai très brève. Je voudrais juste dire une chose à mon collègue, l'Ambassadeur de la Russie. Je le remercie de ses questions sur l'Organisation mondiale de la Santé. Cela me porte à croire que nous devons avoir une réunion avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs pour véritablement creuser et trouver ce qui ne va pas avec la déconfliction et les coordonnées transmises, car il y a manifestement un problème.

Mais je voudrais dire au représentant syrien que premièrement, je ne suis nullement embarrassée et, que deuxièmement, je n'ai pas entendu les garanties que je demandais. Je tiens à déclarer pour mémoire que je n'ai pas obtenu les garanties que je demandais au sujet des civils à Edleb et de la protection contre les frappes aériennes.

La séance est levée à 12 midi.